



DES PROJETS,
DES SOLUTIONS, DES IMPACTS

Bilan & perspectives

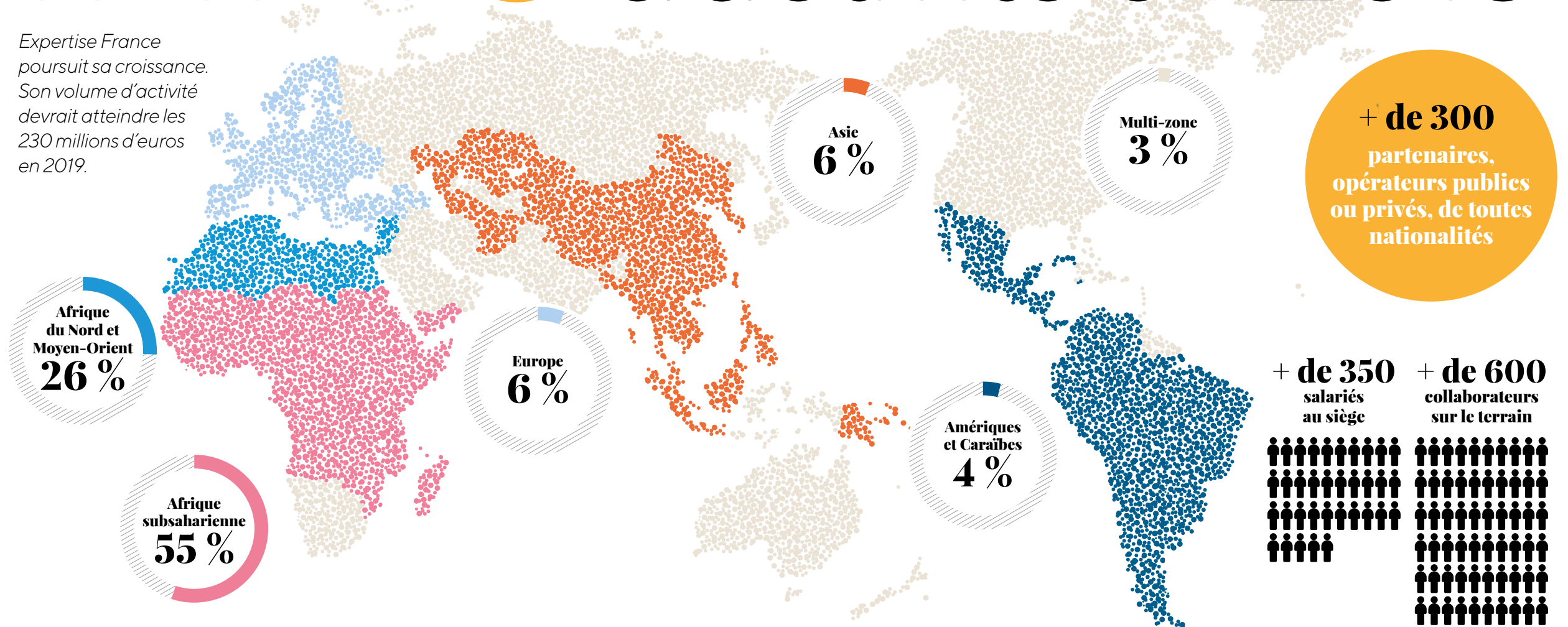
2018/2019



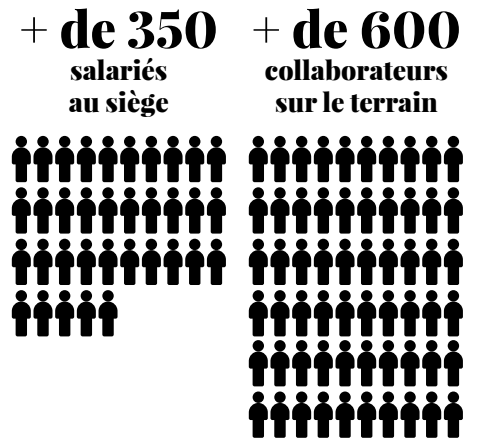
EXPERTISE
FRANCE

191 M€ d'activité en 2018

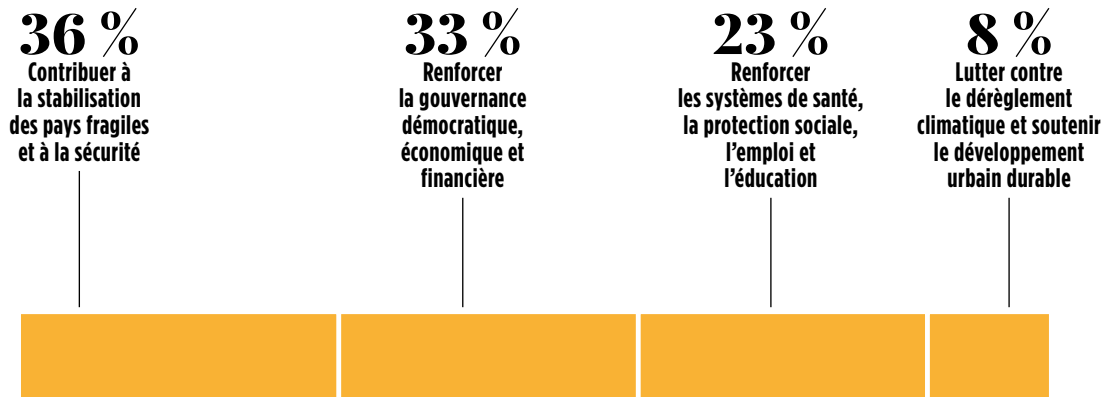
Expertise France poursuit sa croissance. Son volume d'activité devrait atteindre les 230 millions d'euros en 2019.



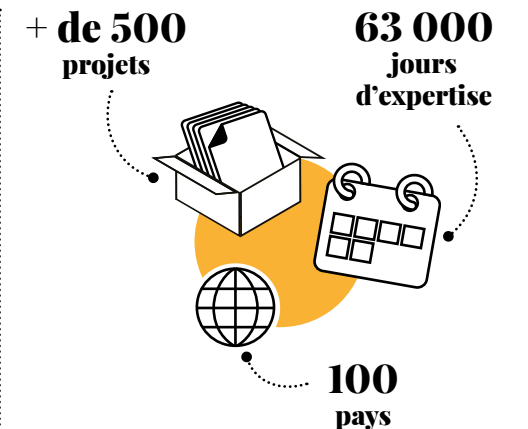
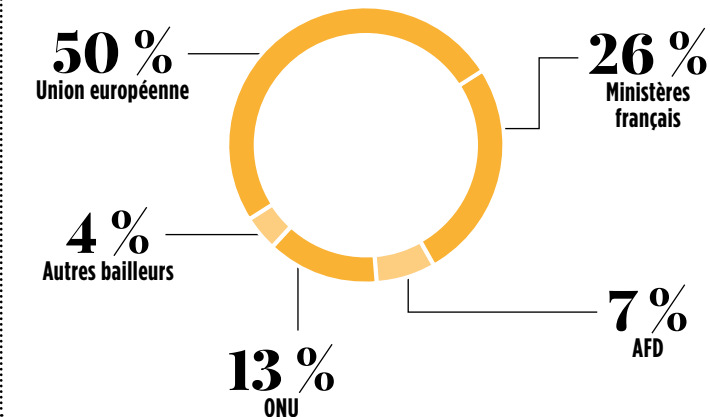
+ de 300 partenaires, opérateurs publics ou privés, de toutes nationalités



Nos activités



Nos bailleurs



Agence publique, **Expertise France** est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030.

SOMMAIRE

Avant-propos P. 2

« Au service du développement durable et solidaire », par Laurence Tubiana P. 2

« Une position renforcée en France et en Europe », par Jérémie Pellet P. 3

Faits marquants 2018-2019 P. 4



CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS P. 16

Notre métier

La coopération technique en pratique P. 18

Des solutions opérationnelles innovantes P. 20

Une approche partenariale P. 22

Des équipes au contact du terrain P. 26



DES SOLUTIONS POUR UN MONDE DURABLE ET SOLIDAIRE P. 30

Gouvernance P. 32

Sécurité P. 44

Environnement P. 52

Capital humain P. 60



UNE PLATEFORME DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE INTERNATIONALE P. 6

Expertise France

Une agence portant les savoir-faire français P. 8

Engagés aux côtés de l'Union européenne P. 12



RÉSULTATS P. 72

Actif P. 74

Passif P. 75

Compte de résultat P. 76

Zooms thématiques

Le rapprochement avec l'AFD se concrétise P. 10

Practitioners' Network : la force du réseau P. 14

L'égalité de genre au cœur des projets P. 42

Lutter contre la criminalité environnementale P. 50

Zooms métier

Déployer l'expertise française à l'étranger P. 24

Sûreté : échanger les bonnes pratiques P. 28

Objectif qualité : l'exemple de l'Initiative 5% P. 58

Le pari du dialogue entre pairs P. 70

« Au service du développement durable et solidaire »

Laurence Tubiana,
présidente du conseil d'administration
d'Expertise France



Les années 2018 et 2019 marquent une avancée décisive pour la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Le soutien de la France à l'aide publique au développement en 2019 a notamment été revu à la hausse à la suite du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) tenu en 2018. D'ici la fin de l'année, la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales devrait être présentée aux assemblées, contribuant ainsi à une rénovation de notre politique de développement.

Expertise France a un rôle clé à jouer dans ce projet de renouvellement et d'adaptation, et pour faire face à l'urgence des crises écologiques et climatiques dont les impacts de plus en plus graves remettent en cause la lutte pour le développement et contre les inégalités. Au sein d'un groupe AFD élargi, Expertise France doit prendre sa place comme la plateforme de l'expertise française, proposant des solutions pour un développement durable et solidaire qui soit compatible avec les engagements internationaux de la France, offrant un appui technique adapté et contribuant au renforcement des capacités des pays partenaires.

À l'heure où, dans le monde, des mouvements sociaux se manifestent chaque semaine dans la rue pour demander plus d'action en faveur de la justice climatique et sociale, le développement d'un partenariat réussi avec les acteurs non gouvernementaux et de la société civile sera un enjeu majeur pour Expertise France.

C'est une nouvelle direction que prend l'agence en rejoignant sa grande sœur l'AFD, résolument au service de la politique de développement de la France et cherchant à s'adapter pour contribuer au mieux à la réduction des inégalités mondiales.

Les équipes ont prouvé qu'elles étaient capables de relever des challenges ambitieux : les dernières quatre années sont là pour nous le montrer. Elles sont prêtes aujourd'hui à relever ce nouveau défi, l'un des plus importants pour l'histoire d'Expertise France !

« Une position renforcée en France et en Europe »

Jérémy Pellet,
directeur général d'Expertise France



En 2018, Expertise France a poursuivi son développement, avec près de 30 % de croissance de notre activité. Les interventions de l'agence continuent de s'inscrire pleinement dans les priorités de la politique française de coopération internationale et de développement, comme le démontrent les programmes mis en évidence dans ce rapport.

En quatre années d'existence, le positionnement d'Expertise France au sein du dispositif français de coopération technique s'est également renforcé. Des conventions-cadres ont été signées avec les ministères français, dont ceux de la Justice, de l'Intérieur et de l'Agriculture, et le gouvernement a pris la décision en février 2018 d'intégrer notre agence au groupe AFD.

Tout en préservant la personnalité juridique d'Expertise France et sa mission de service public, cette intégration permettra au groupe AFD d'offrir à nos partenaires une gamme complète de solutions financières, opérationnelles, de renforcement de capacités et de prestations d'expertise pour répondre à leurs attentes et affronter les enjeux globaux qui nous concernent tous.

Sur la scène européenne, nous venons d'achever notre présidence du Practitioners' Network. Au cours de ce mandat, nous avons placé le thème du « mieux travailler ensemble » au cœur de notre action pour promouvoir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers une meilleure coordination et une plus grande cohérence. Cette présidence s'est clôturée en beauté avec la signature du nouvel accord de partenariat entre les agences

des États membres et la Commission européenne. Nous venons de passer le relais à l'AECID espagnole.

L'année qui se présente à nous est néanmoins cruciale pour la consolidation de notre agence. Nous devons poursuivre notre structuration interne, négocier un nouveau contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 avec l'État, tout en préparant notre intégration au sein du groupe AFD.

Face à ces enjeux, je suis extrêmement honoré de diriger cette agence et l'ensemble de ses collaborateurs, qui font preuve d'un investissement sans faille et œuvrent au jour le jour au bénéfice de la politique extérieure de coopération au développement, d'influence et de diplomatie économique de la France et de l'Europe.

Faits marquants 2018 2019

Projets, partenariats, conférences...
De nombreux moments forts
ont rythmé l'année 2018-2019.
Retour sur quelques événements clés.

● Actualité projet ● Actualité institutionnelle



Une coopération renforcée avec la Tunisie

Un accord entre la France et la Tunisie confère à Expertise France une reconnaissance juridique. Cette dernière lui permettra de gagner en efficacité dans le déploiement de ses projets et de renforcer l'échange de savoir-faire entre les deux pays. Avec 26 projets en cours en 2018, la Tunisie est le premier pays d'intervention de l'agence.

OCTOBRE 2018



Le rapprochement avec l'AFD se concrétise

Une convention-cadre est signée entre Expertise France et l'Agence française de développement (AFD). L'objectif : faciliter l'attribution à Expertise France de projets financés par le groupe AFD.

DÉCEMBRE 2018



Appuyer l'ouverture des données en Afrique francophone

À Tunis, 180 personnes se retrouvent pour le premier séminaire du projet d'appui aux gouvernements ouverts d'Afrique francophone (#PAGOF). Issus de 15 pays, les participants représentent les administrations et la société civile.

NOVEMBRE 2018

JANVIER 2019



Climat : neuf projets en Amérique latine

Neuf projets sont sélectionnés dans le cadre du volet « Forêts, biodiversité et écosystèmes » du programme européen Euroclima+. Ils amélioreront la résilience face au changement climatique en Amérique latine.

FÉVRIER 2019



COP15 : quels défis pour la communauté internationale ?

Pour contribuer à l'élaboration d'un accord ambitieux sur la biodiversité en 2020, un Rendez-vous de l'Expertise réunit un panel de haut niveau sur une question centrale : « À quelles conditions la COP15 organisée en Chine pourra-t-elle être un succès ? » La conférence est coorganisée par l'Union européenne, l'Unesco, Expertise France et Entreprises pour l'environnement.



Appuyer le relèvement de la Centrafrique

Expertise France clôture le projet pilote Relèvement & Stabilisation en République centrafricaine. De 2016 à 2019, ce dernier a accompagné le redéploiement des services déconcentrés, le renforcement de la cohésion sociale et le relèvement précoce du pays.

JUILLET 2019



Un incubateur pour les start-up tunisiennes

Expertise France et la Fondation Tunisie pour le développement organisent un atelier avec les acteurs tunisiens de l'écosystème des start-up. La rencontre permet de définir le modèle du futur incubateur d'entreprises IBDA3.

JUIN 2019

MARS 2019



Mali : la santé au service de la paix

Le projet PARSANTE est officiellement lancé à Bamako. Il vise à améliorer l'offre de soins aux populations civiles dans les régions du centre du Mali en s'appuyant sur le service de santé des forces armées maliennes.

AVRIL 2019



En Jordanie, la protection sociale pour tous

Expertise France lance à Amman un projet pour accompagner la mise en place d'un système de protection sociale inclusif dans le pays. L'initiative est financée par l'Union européenne.

UNE PLATEFORME DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE INTERNATIONALE

Expertise France

Une agence portant
les savoir-faire français P. 8

Engagés aux côtés
de l'Union européenne P. 12

Zooms thématiques

Le rapprochement
avec l'AFD se concrétise P. 10

Practitioners' Network :
la force du réseau P. 14



Une agence portant les savoir-faire français

Agence publique, Expertise France inscrit son action dans le cadre de l'action extérieure de la France. En collaboration avec l'ensemble des acteurs français agissant à l'international, elle s'engage dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La France est pleinement engagée dans la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris. Elle développera son action dans les secteurs où elle a une forte valeur ajoutée : les zones en crise, l'éducation, le climat, l'égalité femmes-hommes et la santé. Expertise France s'inscrit dans ces cinq priorités. Elle accompagne les pays partenaires qui souhaitent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés.

L'AGENDA 2030

Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2030 identifie 17 objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs ont été adoptés en 2015 par les 193 États membres des Nations unies.

VALORISER L'EXPERTISE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

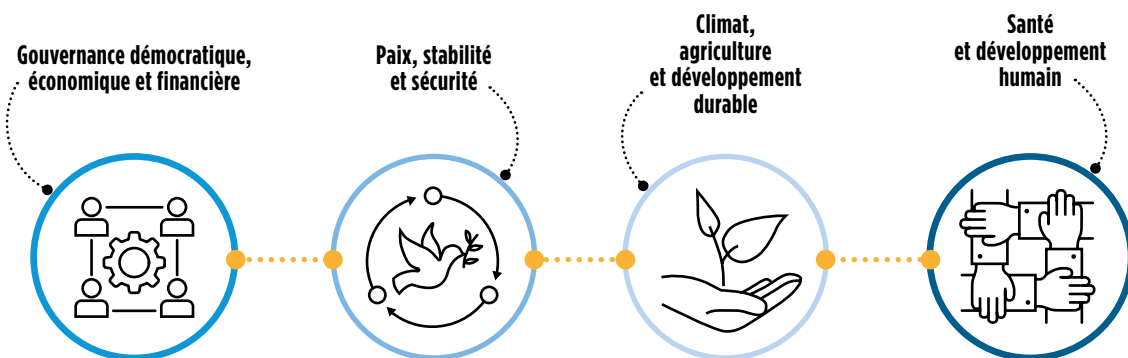
Sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des

Affaires étrangères (MEAE) et du ministère de l'Économie et des Finances, Expertise France travaille en concertation étroite avec l'ensemble des administrations et institutions publiques françaises. Elle associe les administrations à la conception de projets de développement et bénéficie d'un accès privilégié aux viviers d'expertise publique.

Pour mobiliser les compétences les plus adaptées aux besoins des institutions partenaires, elle se coordonne également avec le réseau diplomatique français et avec l'équipe France, à Paris et sur le terrain. 🇫🇷

Une approche globale du développement

Thématiques d'intervention d'Expertise France



« Un large champ d'expertise »

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances

En 2019, Expertise France fêtera ses cinq années d'existence. Issue de la fusion des opérateurs relevant des ministères de l'Économie et des Finances, des Affaires étrangères, de la Santé et des Affaires sociales, Expertise France est aujourd'hui clairement positionnée au sein du dispositif français de coopération technique.

L'agence intervient sur un large champ d'expertise, allant de la modernisation des politiques et des administrations fiscales et douanières au renforcement de la coopération statistique régionale, ou encore à la facilitation du climat des affaires.

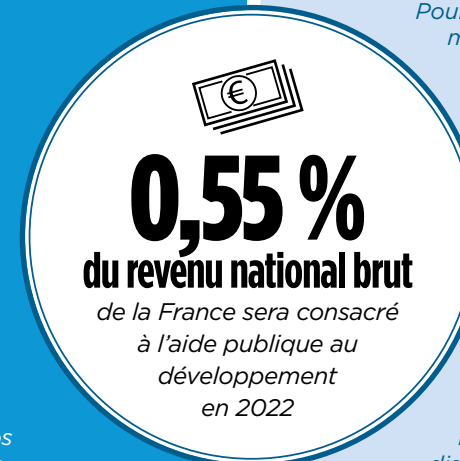
« Bâtir des politiques publiques innovantes »

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Depuis son lancement en 2015, Expertise France a su doubler son volume d'activité, atteindre une taille critique et s'imposer comme une agence française et européenne de référence dans le domaine du développement, de l'influence et de la diplomatie économique. À ce titre, elle joue un rôle clé dans la mise en œuvre de notre stratégie de lutte contre les inégalités mondiales, car l'expertise est un outil essentiel pour répondre aux attentes de nos partenaires et les aider à bâtir des politiques publiques innovantes, au service des objectifs de développement durable.

Bientôt, Expertise France rejoindra le groupe AFD. Ce rapprochement, décidé par le CICID du 8 février 2018, permettra de renforcer l'efficacité de notre politique de solidarité internationale, en contribuant à la mobilisation coordonnée de l'ensemble de nos leviers d'action. Il sera inscrit dans le projet de loi de programmation sur le développement que j'aurai l'honneur de présenter au Parlement dans les mois à venir. Je veillerai à ce que la spécificité d'Expertise France soit préservée, notamment sa mission de service public et ses capacités d'intervention dans des secteurs stratégiques pour l'État, dans notre voisinage et au-delà.

Je veux saluer tous les agents qui ont contribué à la montée en puissance d'Expertise France et les assurer du plein soutien de mon ministère dans cette nouvelle étape décisive.



Pour consolider sa capacité de mobilisation et de projection de l'expertise publique relevant des administrations issues du ministère de l'Économie et des Finances, Expertise France devra continuer de pleinement s'inscrire dans leurs priorités stratégiques, en cohérence avec son prochain contrat d'objectifs et de moyens. Expertise France sera également partie prenante à la réorganisation de l'AFD, en intégrant le Groupe élargi. Cette intégration dotera la France d'un dispositif national de coopération renoué, novateur et cohérent. Ce dernier renforcera l'efficacité et la lisibilité du dispositif bilatéral de mise en œuvre de la politique française de développement et contribuera à l'approfondissement des partenariats avec les acteurs français.



Le rapprochement avec l'AFD se concrétise

L'intégration d'Expertise France au groupe AFD incarnera l'ambition d'une coopération française plus grande et plus efficace. Le nouveau groupe contribuera à rénover la politique de développement et de solidarité de la France.



« Faire plus et mieux ensemble »

Rémy Rioux,
directeur général du groupe AFD

L'intégration d'Expertise France au sein du groupe AFD - à laquelle nous travaillons de manière conjointe depuis la décision du CICID de février 2018 - marque une nouvelle étape du processus de rationalisation de la coopération française engagé depuis 1998. Le nouveau groupe constitué de l'AFD, de Proparco et d'Expertise France dotera la France d'un dispositif national

optimisé, novateur et cohérent, sans équivalent dans le monde de la coopération internationale alors que l'offre de financement croît au niveau mondial et que de nouveaux acteurs émergent, bousculant les équilibres antérieurs.

L'élargissement du Groupe permettra ainsi d'offrir à tous nos partenaires, publics comme privés, une gamme complète de solutions financières, opérationnelles, de renforcement de capacités et de prestations d'expertise pour répondre à leurs attentes et favoriser le développement d'approches complémentaires et phasées, particulièrement dans les pays en crise. Il renforcera aussi l'efficacité et la lisibilité du dispositif français et constituera un levier pour accroître significativement la contribution française à la réalisation des objectifs de développement durable.

DES IDENTITÉS À PRÉSERVER

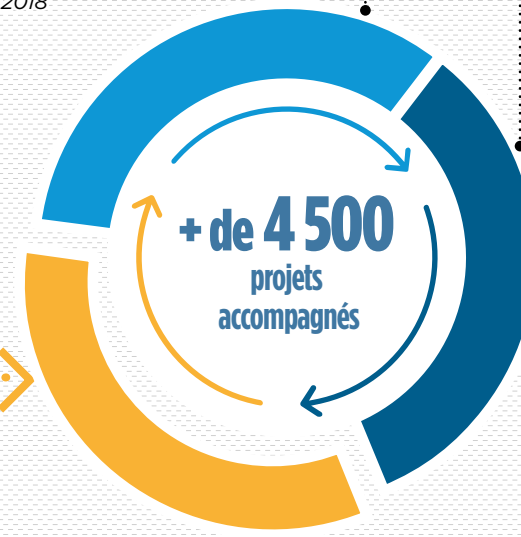
Pour faire encore plus et mieux ensemble, l'intégration d'Expertise France au sein du groupe AFD doit se faire dans le respect de l'identité de chaque institution, des personnels, des mandats et des modes de faire. Chaque entité du Groupe apporte sa spécificité, sa culture et sa richesse. C'est la capitalisation des forces respectives des trois institutions qui va constituer ce Groupe unique.

Les complémentarités entre nos trois entités sont déjà visibles au siège comme dans le réseau. Elles seront essentielles pour renforcer la portée, l'impact et l'efficacité de notre offre au service de la politique de développement de la France, comme l'État nous a encouragés à le faire. Je suis enthousiaste et confiant dans notre capacité à faire collectivement de cette intégration une pleine réussite, tant pour le Groupe que pour Expertise France et ses personnels.



Institution financière publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et les Outre-mer. Intervenant dans de nombreux secteurs - énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation -, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun.

9,8 Mds€
de financements
engagés en 2018



PROPARCO

GRUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Proparco est la filiale de l'AFD dédiée au secteur privé. Depuis quarante ans, elle finance et accompagne des projets d'entreprises et d'institutions financières de toutes tailles - des petites et moyennes entreprises aux groupes bancaires régionaux, en passant par les établissements de microfinance - dans les pays en développement et émergents. Elle joue un rôle essentiel au sein du groupe AFD et du dispositif français de coopération.

1,6 Md€
de financements
autorisés en 2018



EXPERTISE FRANCE

Agence publique, Expertise France est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030.

191 M€
de volume d'activité
en 2018

+ de 500
projets
mis en œuvre

Engagés aux côtés de l'Union européenne

En 2018, Expertise France a réalisé 50 % de son activité sur financement de l'Union européenne. L'agence confirme son statut d'opérateur de référence au niveau européen.

Avec plus de 55 % de l'aide mondiale financée en 2018, l'Union européenne et ses États membres sont le premier pourvoyeur d'aide publique au développement au monde. En 2017, ils se sont dotés d'une approche commune en matière de politique extérieure de développement, dans un souci de

complémentarité et d'efficacité, et dans le respect de leurs compétences et de leurs rôles respectifs.

DES EFFORTS COORDONNÉS

À son échelle, Expertise France participe aux efforts du gouvernement pour accroître la coordination entre la France et les

institutions européennes. Au sein de la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, le bureau de l'agence à Bruxelles contribue à intégrer Expertise France aux réflexions autour de la mise en œuvre de la coopération européenne au développement. En mobilisant l'expertise française sur des projets européens, mais aussi en apportant

LA GESTION DÉLÉGUÉE

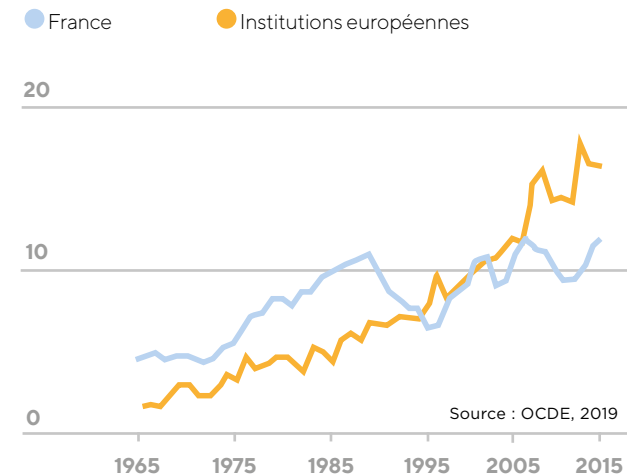
Dans le cadre de projets de coopération, la Commission européenne peut décentraliser la gestion de ses fonds en la confiant à un organisme accrédité, dont les procédures ont été préalablement auditées. Ce mécanisme permet d'optimiser l'utilisation des financements européens. Il garantit également une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des projets.



En 2018, l'Union européenne a financé plus de la moitié de l'aide publique au développement mondiale. Un partenaire de première importance pour Expertise France.

L'Europe et la France, deux bailleurs clés

Évolution de l'aide publique au développement française et européenne (en milliards de dollars)



de plus en plus de cofinancements, l'agence contribue par ailleurs à renforcer la cohérence entre les politiques de développement française et européenne.

UNE CONNAISSANCE POINTUE DU DISPOSITIF EUROPÉEN

Partenaire de l'Union européenne depuis presque cinq ans, Expertise France est en mesure d'intervenir sur l'ensemble des géographies et des thématiques prioritaires de la politique de développement européenne. Sa connaissance du dispositif européen en fait un partenaire fiable pour la mise en œuvre des projets financés par l'Union. Expertise France est notamment accréditée à la gestion déléguée des fonds européens, symbole de confiance de la Commission européenne dans la qualité de la mise en œuvre des projets par l'agence. Membre actif du Practitioners' Network, Expertise France se mobilise également aux côtés de dix-sept autres opérateurs pour favoriser la mise en œuvre efficace de l'aide européenne. ☞



82 Mds€
Engagements des institutions européennes en faveur du développement de 2014 à 2020



« Partenaires pour des objectifs partagés »

Stefano Manservigi, directeur général de la direction générale du Développement et de la Coopération (DG DEVCO), Commission européenne

Premier donateur d'aide au monde, l'Union européenne est un acteur majeur pour réussir l'Agenda 2030. Face à ces défis, nous devons amplifier nos efforts et travailler toujours plus en partenariat, comme le nouveau Consensus européen pour le développement l'a souligné.

Expertise France est un partenaire de confiance. Elle l'a prouvé en présidant avec efficacité le Practitioners' Network, réseau qui optimise notre impact et notre visibilité sur le terrain. L'agence est aussi une alliée précieuse pour mobiliser de l'expertise publique sur des sujets sensibles comme la migration, la sécurité, les finances publiques. Enfin, sur le terrain, notre coopération témoigne des bénéfices de la mise en œuvre conjointe. Par exemple, dans un contexte aussi complexe que celui de la République centrafricaine, nos bonnes relations nous permettent de dialoguer et d'avoir la flexibilité opérationnelle indispensable pour répondre aux besoins des populations. Je me réjouis donc que continuent à s'approfondir le dialogue et la coopération entre la Commission européenne et un partenaire aussi engagé qu'Expertise France, avec qui plus de vingt nouveaux contrats ont été signés depuis le 1^{er} janvier 2018.

Dialogue, valeurs universelles, multilatéralisme et partenariats, assortis d'un engagement financier fort : notre politique de développement incarne ainsi l'esprit de solidarité européen, au service de notre action extérieure.

Practitioners' Network : la force du réseau

De mai 2018 à mai 2019, Expertise France a assuré la présidence du Practitioners' Network. Ce réseau créé en 2007 rassemble dix-huit agences européennes. Il constitue aujourd'hui la première plateforme de coopération technique au monde.



Désormais présidé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), le Practitioners' Network est un espace d'échange et de coopération opérationnelle entre les agences des États membres qui mettent en œuvre l'aide au développement européenne ou bilatérale. La Commission européenne y possède le statut d'observateur.

DU TERRAIN À BRUXELLES

Les membres du réseau déploient sur le terrain des projets sur

financement européen. En retour, ils font remonter à la Commission leurs observations et leurs recommandations sur la mise en œuvre opérationnelle de l'aide. Ce dialogue favorise le partage des bonnes pratiques à l'échelle européenne et fait du Practitioners' Network un interlocuteur privilégié pour la Commission.

Pour la plupart accrédités à la gestion déléguée des fonds européens, les membres du Practitioners' Network ont contribué à l'élaboration d'un nouveau mode de contrat avec la Commission. Signé lors de

En mai 2019, l'assemblée générale du Practitioners' Network s'est tenue à Paris.

l'assemblée générale de 2019, cet accord-cadre constitue une avancée dans le partenariat stratégique avec l'Union européenne.

GARANTIR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

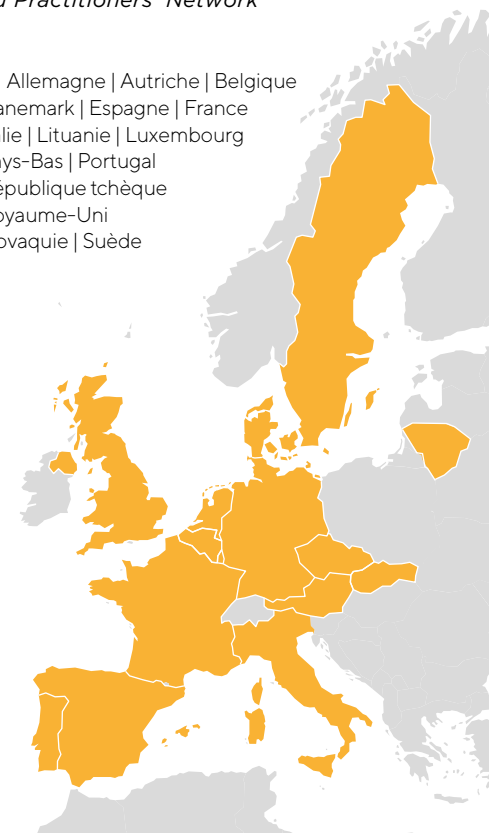
Le dialogue au sein des groupes de travail vise aussi à améliorer la coordination et l'harmonisation des procédures entre les agences des États membres. En cas de mise en

œuvre conjointe, comme c'est le cas pour EL PACCTO, la combinaison de leurs savoir-faire, associée à un travail d'articulation des outils et des méthodes de travail, participe au bon déroulement du projet. Une analyse menée de 2018 à 2019, fondée sur six études de cas, a souligné que la collaboration entre agences permettait de mieux porter les priorités de l'aide au développement européenne, de stimuler le dialogue avec les institutions partenaires et de mobiliser un plus large éventail d'expertise européenne, tout en favorisant une utilisation plus efficace des ressources allouées au projet. ☞

Un réseau de 18 agences européennes

Origine des agences membres du Practitioners' Network

- Allemagne | Autriche | Belgique
- Danemark | Espagne | France
- Italie | Lituanie | Luxembourg
- Pays-Bas | Portugal
- République tchèque
- Royaume-Uni
- Slovaquie | Suède



Un bel exemple de mise en œuvre conjointe

Cécile Bande,
co-administratrice du Programme d'assistance contre la criminalité transnationale organisée en Amérique latine (EL PACCTO)



Qu'est-ce qu'EL PACCTO ?

Couvrant la chaîne pénale dans son ensemble (police, justice, pénitentiaire), EL PACCTO vise à lutter contre le crime transnational organisé et à renforcer les institutions chargées de garantir la sécurité des citoyens dans dix-huit pays d'Amérique latine. Quatre pays européens sont associés à la mise en œuvre de ce programme financé par la Commission européenne. Expertise France et la Fondation internationale et ibéro-américaine pour l'administration et les politiques publiques (FIIAPP) assurent conjointement la direction d'EL PACCTO, avec l'aide de l'Italie, du Portugal et de Civipol (France) sur les composantes thématiques.

Comment travaillez-vous ensemble ?

Nous avons harmonisé au maximum nos procédures et nos méthodes de travail pour que l'équipe (25 personnes, principalement à Madrid, ainsi qu'à Paris et à Rome) puisse mettre en œuvre le projet de façon efficace au quotidien. En tant que leaders, Expertise France et la FIIAPP ont rédigé ensemble un manuel de procédures définissant des règles communes pour la gestion du programme, tant au niveau opérationnel que logistique et financier.

Nous avons aussi mis en place des outils communs de suivi et de partage de l'information pour assurer une bonne coordination. Le logiciel de suivi opérationnel en ligne, créé sur mesure, est accessible depuis n'importe quel pays par tous les partenaires. Nous avons même proposé une connexion à la Commission européenne pour qu'elle puisse suivre l'avancement du programme en temps réel.

Quel est le bilan à ce stade ?

Après deux ans de mise en œuvre, le bilan est très positif. En 2018, nous avons mis en œuvre ensemble plus de 130 activités, dont une vingtaine d'activités inter-composantes et deux grands événements avec plus de 150 participants : le kick-off en avril à Buenos Aires et la rencontre annuelle du programme à Quito en juillet. Aujourd'hui, EL PACCTO est un bel exemple de réussite de programme en co-lead. Nous continuerons néanmoins à améliorer nos outils et à faire évoluer nos procédures sur la base des recommandations des auditeurs respectifs du programme.

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS

Notre métier

La coopération technique en pratique P. 18

Des solutions opérationnelles innovantes P. 20

Une approche partenariale P. 22

Des équipes au contact du terrain P. 26

Zooms métier

Déployer l'expertise française à l'étranger P. 24

Sûreté : échanger les bonnes pratiques P. 28

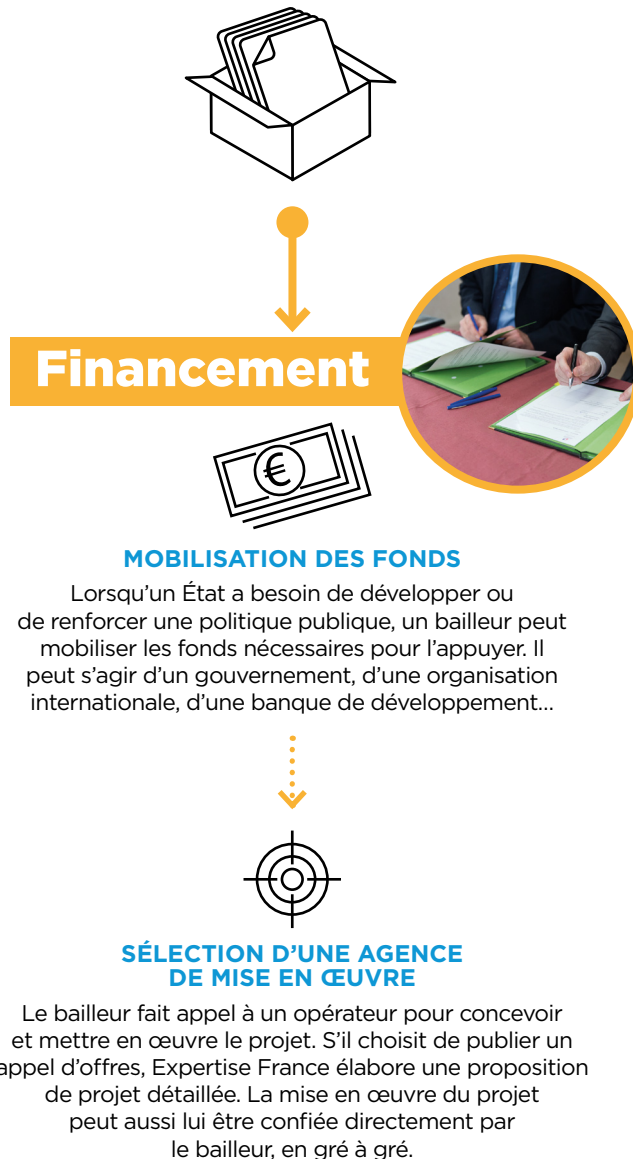


La coopération technique en pratique

Le rôle d'Expertise France est de concevoir et de mettre en œuvre des projets de développement. Ses modalités d'intervention sont variées mais visent un même objectif : conseiller et accompagner le renforcement des politiques publiques.

D'OÙ VIENNENT LES EXPERTS ET LES EXPERTES ?

Intervenant dans les principaux domaines de l'action publique (voir page 8), Expertise France a souvent recours aux savoirs et aux savoir-faire d'experts publics français ou européens. Ils peuvent être issus des administrations, des collectivités territoriales, des agences publiques... Selon les besoins des projets, l'agence peut également faire appel à de l'expertise issue du secteur privé, du milieu associatif ou encore du monde de la recherche.



Conception



DIAGNOSTIC

Pour identifier plus précisément les besoins du pays et les spécificités du contexte d'intervention, Expertise France peut réaliser un diagnostic aux côtés des bénéficiaires. Cette étape lui permet d'élaborer des solutions adaptées à la réalité du terrain.



PLANIFICATION ET ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Expertise France définit une méthodologie et un programme d'activités pour chaque objectif du projet. Elle se fonde pour cela sur un calendrier et un budget précis. Le contenu et les modalités d'intervention sont conçus sur mesure et validés par le pays partenaire.



MISE EN PLACE DE L'ÉQUIPE PROJET

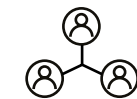
Expertise France monte une équipe expérimentée pour travailler avec le pays partenaire. Celle-ci est composée d'un chef d'équipe et d'experts sectoriels (voir page 26).



MOBILISATION DE PARTENAIRES

Expertise France peut s'associer à d'autres organismes aux savoir-faire spécifiques : agences de coopération d'autres pays, ONG, secteur privé... Leur collaboration permet d'apporter une réponse complète aux attentes du pays partenaire.

Mise en œuvre



COORDINATION DES ACTIVITÉS

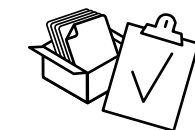
Expertise France coordonne la mise en œuvre des activités : conseil, formations, appels à projets, fourniture d'équipements... L'agence peut mobiliser des experts de court terme sur des enjeux très spécifiques. Elle veille à ce que le pays partenaire s'approprie les compétences transmises et les méthodologies proposées par les experts.



SUIVI

En parallèle, Expertise France assure la gestion administrative et financière du projet. Elle informe régulièrement le bailleur de la progression de la mise en œuvre.

Évaluation



À la fin du projet, avant de le clôturer, Expertise France et le pays partenaire réalisent un retour d'expérience. L'objectif : pérenniser les actions mises en place et les savoir-faire des acteurs impliqués, et identifier de bonnes pratiques.

Des solutions opérationnelles innovantes

Depuis 2015, Expertise France développe une offre d'expertise transversale qui lui permet de monter et de coordonner des offres complexes, combinant assistance technique et fourniture de biens, services et travaux.

Les offres intégrées prévoient des prestations complémentaires de manière à couvrir tous les aspects d'une problématique : la fourniture d'équipements ou la supervision d'infrastructures permet de subvenir à des besoins matériels, tandis que l'assistance technique (conseil, formations...) renforce les capacités des bénéficiaires sur des sujets en lien avec ces besoins.

Cette solution répond aux attentes de l'institution partenaire, à qui un appui complet est fourni, mais aussi aux exigences des bailleurs qui, en confiant la gestion du projet à un seul organisme, limitent les risques de coordination insuffisante.

UNE APPROCHE GLOBALE

Expertise France assure un accompagnement du début à la fin des projets (négociations, contractualisation, mise en œuvre, suivi financier...) tout en

coordonnant les acteurs publics et privés impliqués. Au Sahel, l'agence supervise par exemple des projets destinés à renforcer la sécurité des camps de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma). Elle travaille pour cela avec des entreprises capables de fournir des biens et services de qualité (construction, électronique de défense...) dans

un contexte sécuritaire dégradé, tout en s'appuyant sur le réseau institutionnel français (affaires étrangères, économie et finances, défense).

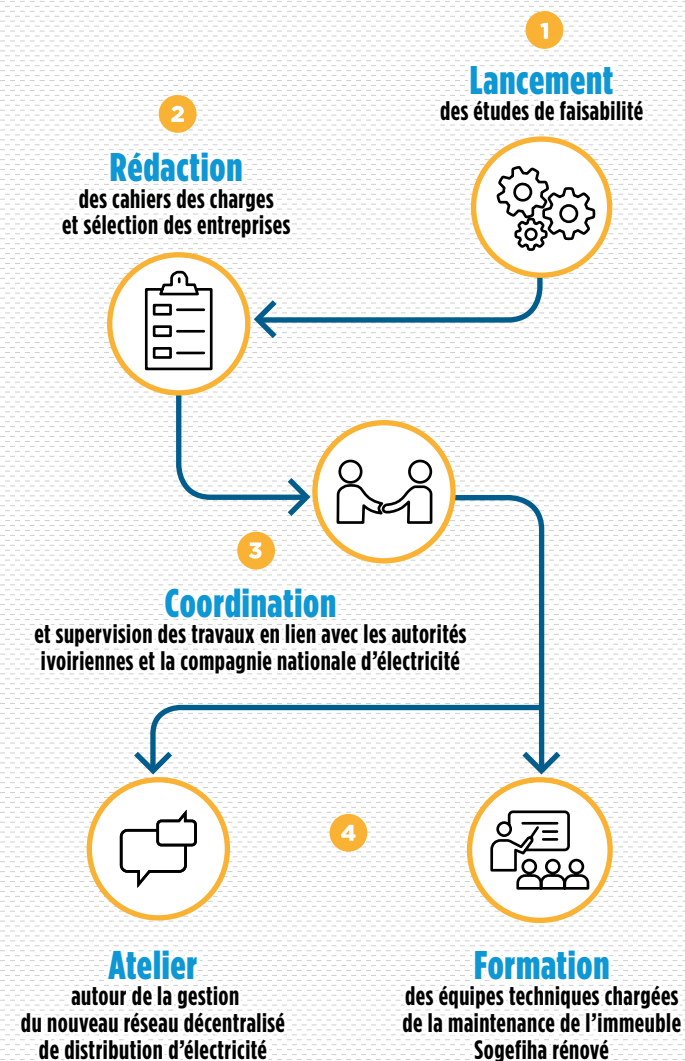
Depuis 2017, dans la même logique, Expertise France gère une partie de l'appui de l'Union européenne à la force conjointe du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad). 🇸



Au Mali, Expertise France participe à la sécurisation des camps de la Minusma, par exemple à travers la mise en place de solutions de surveillance.

EN CÔTE D'IVOIRE, UNE OFFRE GLOBALE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Financé par l'Union européenne sur la période 2017-2021, le projet ECLER IVOIRE vise à améliorer l'accès des populations rurales à l'électricité et à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Il prévoit l'électrification par voie solaire de 39 sites ruraux actuellement non connectés au réseau électrique, ainsi que la rénovation de l'immeuble Sogefiha à Abidjan. Ces deux chantiers seront coordonnés par Expertise France en lien avec la direction générale de l'Énergie et CI-Énergies.



“ Toute l'agence est impliquée dans la mise en œuvre ”

Sabrina Maspoli, juriste marchés publics, Expertise France



Quels sont les enjeux juridiques du projet ECLER IVOIRE ?

Ce projet prévoit la passation de nombreux marchés publics très techniques sur des volumes financiers importants : un marché de travaux de 5 millions d'euros est prévu pour l'électrification des localités rurales. Un appui juridique spécifique a donc été programmé. Impliquée dès la négociation de l'offre avec l'Union européenne, j'assure aujourd'hui le suivi juridique d'ECLER IVOIRE. Cela me permet d'avoir une vision globale du projet et de ses problématiques spécifiques pour répondre précisément aux questions de l'équipe terrain mobilisée par Expertise France.

Quel était l'objet de votre mission d'octobre 2018 en Côte d'Ivoire ?

J'ai notamment formé l'équipe terrain aux règles de marchés publics que l'agence applique en tant qu'opérateur public. J'ai aussi pu échanger avec l'équipe et les parties nationales pour leur expliquer concrètement nos procédures de passation des marchés. Cet accompagnement sur place favorise la bonne application de nos règles de procédure, tout en prenant en compte les contraintes du projet.

Quel est l'intérêt de ce genre de mission ?

Cela permet de sensibiliser les équipes aux procédures juridiques et d'alimenter un cercle vertueux : nous sommes là, ils nous sollicitent, et cela crée des liens entre siège et terrain grâce aux compétences complémentaires des uns et des autres. On travaille vraiment en mode projet efficace ; et cela montre à nos partenaires que toute l'agence est réellement impliquée dans la mise en œuvre.

Une approche partenariale

Jouant un rôle d'ensemblier, Expertise France s'associe à des partenaires aux savoir-faire complémentaires, ce qui contribue à renforcer durablement les capacités des pays partenaires à définir et conduire des politiques publiques de qualité.

Pour la mise en œuvre des projets qui lui sont confiés, Expertise France s'appuie sur un réseau étendu de partenaires et sur un vivier d'experts issus du secteur public, mais aussi du secteur privé et de la société civile. Ces professionnels couvrent un large spectre de secteurs : environnement, santé, sécurité, éducation, formation... Cette diversité de compétences permet de combiner des savoir-faire complémentaires et nécessaires au bon déroulement des activités.

PROMOUVOIR L'EXPERTISE FRANÇAISE

L'agence travaille notamment en étroite coordination avec les administrations françaises, centrales ou locales, dont l'expertise est reconnue et très demandée en matière de réforme des politiques publiques. L'association des administrations dès le stade de la conception des projets renforce l'adéquation entre l'activité d'Expertise France et les priorités françaises. Ces administrations



peuvent ensuite apporter un appui institutionnel sur le terrain à travers le réseau diplomatique et mobiliser leur expertise technique dans le cadre des projets.

RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE PRATICIENS

Expertise France renforce également sa coopération avec les autres opérateurs publics, français

et européens, afin de maximiser l'impact des projets de coopération technique. Au-delà des échanges de bonnes pratiques, ce rapprochement se matérialise par le biais d'accords de partenariat et de coopérations sur le terrain. Ainsi, en mai 2019, une convention a été signée avec CFI, l'agence française de développement média. Celle-ci collabore avec Expertise France sur certains projets, comme le #PAGOF. 📧

Au Burkina Faso, 35 jeux de données ouvertes ont été publiés à l'issue d'ateliers de formation et d'extraction des données, menés dans le cadre du #PAGOF.

LE #PAGOF : PROMOUVOIR L'OPEN GOV EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Financé par l'Agence française de développement (AFD), le Projet d'appui aux gouvernements ouverts francophones (#PAGOF) accompagne trois pays d'Afrique francophone (Tunisie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements pris dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Dans le cadre des activités, Expertise France et CFI associent les administrations et la société civile – dont les médias – afin de renforcer leurs capacités à collaborer et à construire ensemble des politiques publiques plus efficaces, plus transparentes et plus réceptives aux attentes des citoyens. En mai 2019, les deux agences ont publié un guide des bonnes pratiques et expériences réussies en matière de gouvernement ouvert en Afrique francophone, une ressource désormais à disposition de tous les pays de la région.

“Échanger pour mieux atteindre les objectifs de la France

Philippe Boutinaud,
chef du service des questions régionales au sein de la direction générale des Relations internationales et de la Stratégie (DGRIS) du ministère des Armées



Sur quels sujets Expertise France et la DGRIS peuvent-elles être amenées à collaborer ?

Nous pouvons collaborer sur tout projet à la périphérie des actions de coopération militaire, par exemple l'étude du projet de construction d'infrastructure d'un régiment au Liban. Nous coopérons également dans le cadre de programmes européens, comme celui sur la sécurité en Asie pour lequel Expertise France pilotera deux composantes : sécurité maritime et cybersécurité. Indirectement, l'agence peut aussi être l'opérateur de projets européens que nous avons contribué à lancer. Dans ce cadre, nous pouvons être conduits à échanger pour mieux atteindre les objectifs politiques et stratégiques de la France.

Comment se coordonnent les équipes d'Expertise France et de la DGRIS ?

Le plus souvent, les équipes d'Expertise France à l'étranger se coordonnent avec les missions de défense qui, placées



au sein des ambassades, dépendent de la DGRIS. La coordination peut aussi se faire directement au niveau central sur certains dossiers d'intérêt commun, comme l'appui à la force conjointe du G5 Sahel.

Expertise France a aussi collaboré avec vos équipes sur des questions de sécurité maritime. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Notre cellule placée sous les ordres du coordonnateur ministériel pour la sécurité des espaces maritimes travaille en synergie avec les équipes d'Expertise France pour coordonner nos actions dans le golfe de Guinée. Cela nous permet d'échanger nos visions sur l'opérationnalisation des centres de coordination en matière de sécurité maritime dans cette région. Cette complémentarité permet plus d'efficacité.

Pour renforcer la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, Expertise France collabore avec la Marine nationale.

Déployer l'expertise française à l'étranger

Dans le cadre du dispositif de coopération internationale de la France, Expertise France est mandatée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AFD pour assurer la gestion de missions d'assistance technique de long terme.

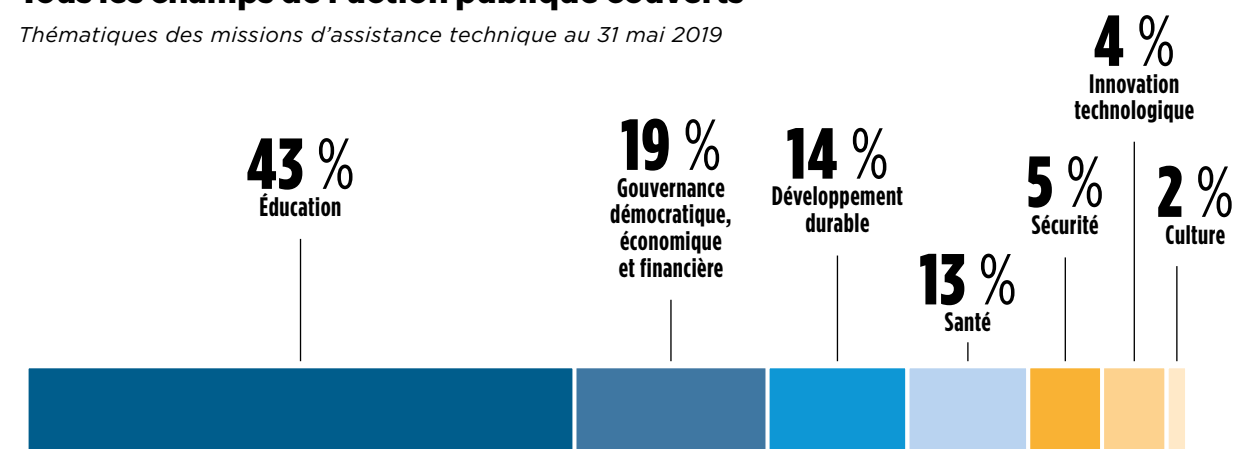
Les experts et expertes français mobilisés dans le cadre de ce dispositif de coopération jouent un rôle d'appui technique, de conseil et d'influence dans les secteurs d'intervention de l'agence, en cohérence avec les priorités de la diplomatie française. Placés au sein d'institutions nationales ou d'organisations multilatérales, ils collaborent au quotidien avec nos partenaires à l'étranger pour aider au renforcement des capacités des bénéficiaires. Depuis 2016, Expertise France a géré plus de 230 missions d'assistance technique dans plus de 75 pays.



Près d'un tiers des experts mobilisés par Expertise France sont placés dans des institutions internationales : agences des Nations unies, Banque mondiale, Commission européenne...

Tous les champs de l'action publique couverts

Thématiques des missions d'assistance technique au 31 mai 2019



TÉMOIGNAGES

« Une étroite collaboration avec les médias nationaux »



Marie Varloteaux, experte technique à l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS)

Avec une prévalence estimée à 3,4 %, l'infection à VIH reste un problème de santé publique au Cameroun. Depuis plus de 15 ans, le site ANRS-Cameroun réalise des travaux de recherche innovants dans ce domaine en se fondant sur les besoins réels des populations infectées par le VIH. Mon rôle est de faire le lien entre ces équipes de recherche et les institutions nationales et internationales, notamment par la valorisation des résultats de ces recherches.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les médias nationaux pour diffuser une information juste et claire au grand public. Pour chaque étude réalisée, un temps de partage et de débat est organisé pour présenter les résultats de ces recherches aux autorités nationales, qui peuvent ainsi mieux s'en approprier les conclusions.



Yaoundé
Cameroun

« Mettre la connaissance au service du dialogue »



Véronique Ancey, experte élevage et réduction de la pauvreté en zones pastorales à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Les populations pastorales d'Afrique, aujourd'hui médiatisées sous l'angle des crises, dépendent de politiques publiques de long terme. Les mobilités des pasteurs mettent en valeur les territoires par la fertilisation des sols, le commerce, l'approvisionnement des villes en produits animaux, les migrations de travail. Reconnaître et garantir leurs droits fonciers, sociaux et civiques est nécessaire à la production économique, à la reproduction sociale des populations pastorales et à l'avenir de leur jeunesse.

À la FAO, je supervise la production de connaissances pour nourrir le dialogue politique, par exemple sur la part de la mobilité pastorale dans le développement local des pays sahéliers et côtiers et sur les besoins de soutien institutionnel aux jeunes d'origine pastorale.



Rome
Italie

« Un travail de sensibilisation et de plaidoyer »



Hélène Molinier, conseillère politique senior à l'unité pour l'innovation d'ONU Femmes

Les nouvelles technologies peuvent être un moteur de changement, mais elles contribuent parfois à renforcer des inégalités femmes-hommes. Pour limiter ce risque, il est important que les femmes aient plus accès aux professions technologiques, que les innovations prennent en compte les inégalités existantes et enfin qu'elles répondent aux besoins des

femmes de tous les pays, développés et en voie de développement. En plus d'un travail de sensibilisation et de plaidoyer sur ces trois sujets, mon unité accompagne les équipes d'ONU Femmes dans la conception et la mise en œuvre de leurs initiatives qui intègrent les nouvelles technologies, pour concilier au mieux genre et innovation.



New York
États-Unis

Des équipes au contact du terrain

Expertise France intervient aujourd'hui dans près de 100 pays à travers le monde, dans le cadre de plus de 500 projets. Plusieurs centaines d'experts et d'expertes sont mobilisés pour garantir l'impact de ces initiatives.

Cette large présence sur le terrain permet à Expertise France de mieux cerner les besoins des institutions partenaires, de mieux appréhender leurs contraintes et de construire avec elles une relation de confiance. L'agence les implique activement dans la mise en œuvre des activités, condition *sine qua non* pour la réussite et la pérennité des projets.

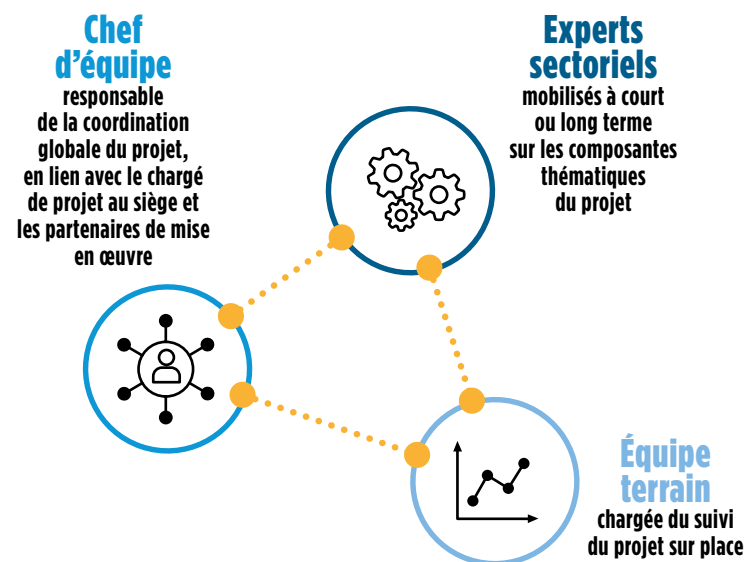
UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Mobilisés à court ou long terme, les experts sont en interaction directe avec leurs homologues au sein des institutions partenaires. Ces échanges entre pairs renforcent l'efficacité du transfert de compétences. Ils contribuent également à élaborer des solutions pertinentes pour un renforcement durable des politiques publiques.

En complément de cette expertise sectorielle, des équipes sur place veillent à la bonne mise en œuvre du projet : coordination, suivi administratif et financier, logistique, suivi-évaluation, communication... Continuant à structurer son activité sur le terrain, Expertise France a lancé sa première cellule d'appui mutualisée en juin 2019 à Tunis. Elle apportera un appui transversal aux équipes

Aux côtés des institutions partenaires

Organisation type d'une équipe Expertise France sur le terrain



des projets mis en œuvre en Tunisie, premier pays d'intervention de l'agence.

DU LOCAL AU GLOBAL

En retour, par sa connaissance précise de chaque contexte d'intervention, Expertise France participe à la réflexion

globale sur l'efficacité de l'aide au développement et de la coopération internationale. Ce positionnement à un double niveau permet de faire dialoguer théorie et pratique pour définir des objectifs à la fois ambitieux et réalistes. Il contribue également à valoriser des initiatives locales et à faire émerger des actions innovantes. 🌱



AVEC LA CEDEAO, UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE

Dans le cadre du volet Afrique de l'Ouest de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (GCCA+), Expertise France travaille en lien étroit avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'agence a aidé à structurer un nouveau projet porté par l'organisation régionale. Son ambition : créer un mécanisme de financement régional des initiatives de lutte contre le changement climatique. En 2019, cette « initiative ouest-africaine pour une agriculture intelligente face au climat » a fait partie des six projets sélectionnés dans le cadre d'un concours organisé par le Global Innovation Lab for Climate Finance.

Selon le diagnostic mené dans le cadre de GCCA+, plus de 340 milliards de dollars sont nécessaires pour mettre en œuvre les engagements climat des États d'Afrique de l'Ouest.



Une proximité essentielle pour l'appropriation du projet

Cécile Vivien, assistante technique sur le volet « Afrique de l'Ouest » du programme GCCA+, basée au Togo



Quel a été votre parcours chez Expertise France ?

De 2014 à 2017, j'étais chargée de projet sur Africa4Climate, qui a appuyé les autorités nationales et locales de quatre pays africains sur les politiques climat. Je suivais le projet sur les plans opérationnel (activités, expertise, livrables, partenariats...), administratif et financier. Cela m'a permis de monter en compétences à la fois sur la gestion de projet et sur la planification climat.

Et désormais ?

Je travaille sur le volet Afrique de l'Ouest de GCCA+, qui vise à participer à l'effort régional ouest-africain de mise en œuvre de l'Accord de Paris. Après neuf mois consacrés à la formulation des activités, je travaille depuis fin 2018 auprès d'une unité de coordination de projet de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la CEDEAO. Avec cinq autres personnes, nous assurons le pilotage technique et opérationnel du projet. Travailler en équipe est très épanouissant : chacun a sa propre expertise et l'apporte au groupe.

Siège, terrain : quelles sont les différences ?

Ma mission est plus opérationnelle : je travaille sur la formulation et la mise en œuvre des activités dans un domaine dans lequel j'ai pu me spécialiser. Travailler au sein de l'institution partenaire du projet permet de mieux saisir les enjeux et les contraintes au quotidien. Ce sont des choses qu'on ne peut pas appréhender de la même manière de loin. Cette proximité est aussi essentielle pour l'appropriation du projet par notre partenaire. À l'inverse, venir du siège me permet de mieux connaître les procédures, un volet fondamental pour la mise en œuvre du projet, et de les transmettre à l'équipe terrain.

Sûreté : échanger les bonnes pratiques

Administrations, opérateurs publics, ONG... Toutes les structures dont les personnels se rendent en pays sensible sont concernées par les enjeux de sécurité. En 2018, Expertise France a initié une série de rencontres pour participer à la réflexion autour de ces enjeux.

Amenée à intervenir dans des zones à risques (conflits, troubles politiques et sociaux, criminalité, catastrophes naturelles), Expertise France s'est dotée en 2017 d'un département Sûreté. Ce dernier a pour responsabilité de mettre en œuvre une politique de sécurité adaptée à l'ensemble des activités déployées par l'agence. Une mission essentielle : aucune activité stable, pérenne et efficace n'est possible sans sécurité.

UN SUJET D'INTÉRÊT COMMUN

Bien au-delà d'Expertise France, les problématiques relatives à l'intervention dans des zones à risques concernent tous les acteurs intervenant à l'international, qu'ils soient publics, issus du secteur privé ou encore de la société civile. Pour partager les bonnes pratiques, l'agence a souhaité créer des moments d'échanges entre ONG et opérateurs. Le 9 octobre 2018, plus de 80 personnes se sont ainsi réunies à Paris pour un premier séminaire autour du thème : « Travailler en zone sensible, quelles bonnes pratiques ? » Cette rencontre a permis d'aborder de nombreux sujets : mise en place d'outils et de procédures (veille, plans

de sûreté, géolocalisation des déplacements en zone rouge...), mesures de sécurité (sécurisation des locaux, escortes...), actions de sensibilisation et de formation pour prévenir et limiter les risques...

Expertise France peut intervenir dans des zones isolées. Dans le cadre du projet de désenclavement des régions en République centrafricaine, deux ponts ont été installés dans la préfecture de la Lobaye, au sud-ouest de la capitale.



UN RÉSEAU EN CONSTRUCTION

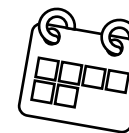
Mais les enjeux de sûreté ne se limitent pas aux déplacements sur le terrain. Avec les progrès technologiques et la multiplication des objets connectés, la sécurité des systèmes d'information et de communication revêt une importance de plus en plus stratégique pour les organisations. Selon les statistiques 2017 de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), un tiers des petites et moyennes entreprises ne se remettent pas d'une attaque informatique de type

ransomware. Cette catégorie de logiciel malveillant bloque l'accès au système informatique (réseau, e-mails) et entraîne une demande de rançon.

Dans la lignée de la première conférence, trois ONG (ACTED, Care France et la Croix-Rouge française) ont organisé le 6 mars 2019 avec Expertise France une nouvelle demi-journée d'échanges sur la protection des données. L'objectif était de répondre à un réel enjeu de sensibilisation des acteurs de l'aide au développement qui se sentent parfois éloignés des menaces informatiques. Le prochain séminaire sûreté devrait aborder la question de la responsabilité juridique des organisations en matière de sécurité. 📧

DES FORMATIONS RECONNUES

Expertise France organise des formations à la gestion des risques en mission à destination de ses équipes au siège et sur le terrain. En 2019, les sessions ont été ouvertes aux collaborateurs de l'Agence française de développement (AFD). L'obtention de la certification Datadock en juin 2019 permet désormais à Expertise France de les proposer à d'autres acteurs de l'aide au développement.



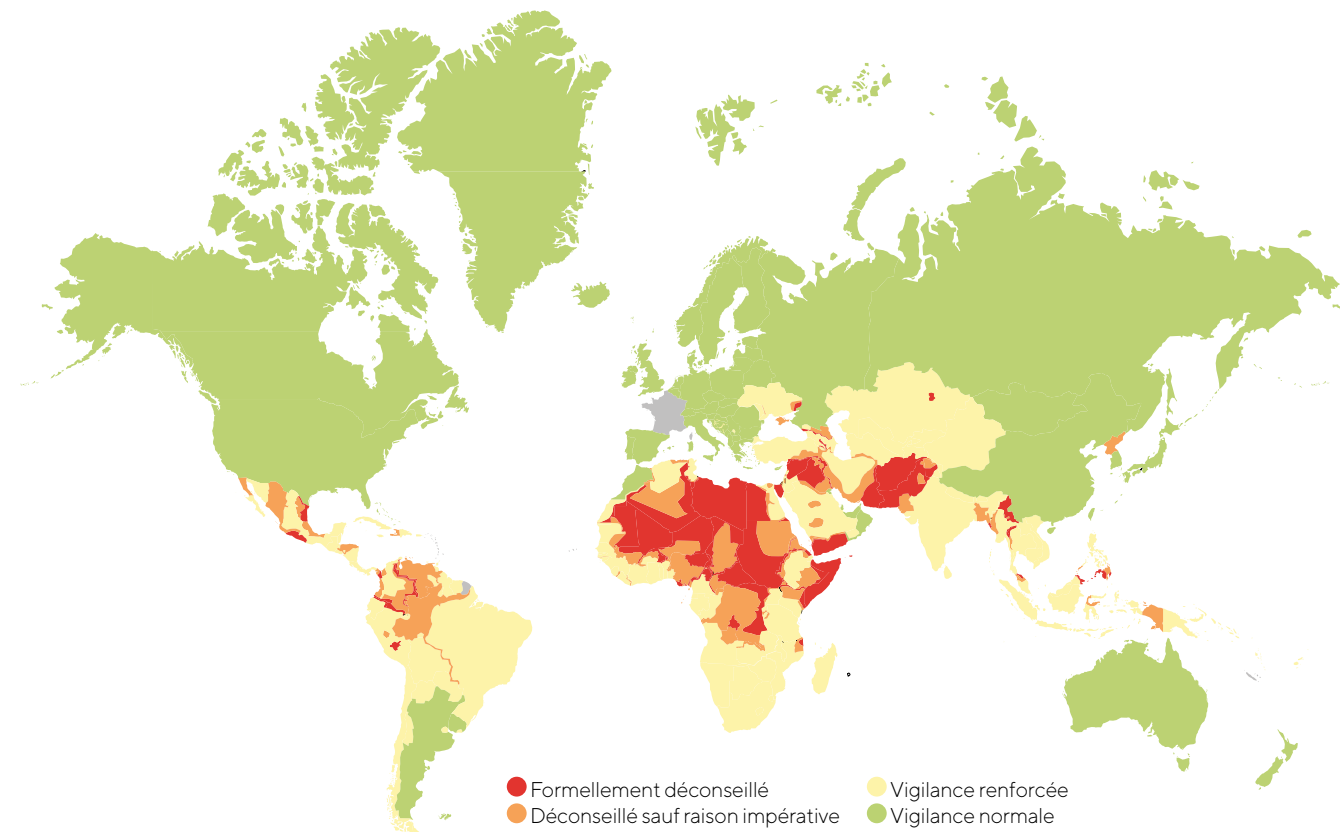
7
sessions
de formation
organisées
de 2017 à 2018



87
personnes
formées en cours
de période

Un monde sous tension

Zones à risques selon le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au 16 avril 2019



DES SOLUTIONS POUR UN MONDE DURABLE ET SOLIDAIRE

Gouvernance P. 32
Sécurité P. 44
Environnement P. 52
Capital humain P. 60

Zooms thématiques

L'égalité de genre
au coeur des projets P. 42
Lutter contre
la criminalité
environnementale P. 50

Zooms métier

Objectif qualité :
l'exemple
de l'Initiative 5% P. 58
Le pari du dialogue
entre pairs P. 70



Mettre en œuvre la réforme judiciaire en Ukraine

Depuis 2015, le gouvernement ukrainien mène un ambitieux programme de réforme judiciaire. L'objectif : renforcer l'État de droit en cohérence avec les standards européens et restaurer la confiance citoyenne en la justice.

o PARTENAIRES JCI (France) CFI (France) DCAF CPMA (Lituanie)

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2017

Durée : 3 ans

Budget : 15,29 M€ (gestion déléguée)



En 2019, le Rule of Law Index a classé l'Ukraine 77^e sur 126 en matière d'État de droit. Transparency International a placé

le pays à la 120^e place sur 180 en matière de corruption. Ces lacunes affectent le fonctionnement des institutions, le climat des affaires et le développement économique du pays. Pour les autorités, renforcer l'État de droit est donc une priorité.

L'UNION EUROPÉENNE MOBILISÉE

Adoptée après la révolution ukrainienne de 2014, la stratégie pour la réforme du secteur de la justice a notamment abouti en

2016 à des amendements à la Constitution ainsi qu'à la loi sur les tribunaux et le statut des juges. Ces réformes ont pour objectif d'améliorer l'indépendance du judiciaire. Elles vont de pair avec des initiatives qui ciblent la corruption et la réforme de l'administration publique. L'enjeu pour les autorités est désormais d'aboutir à une application effective de ces textes. Dans le cadre de l'accord

En 2017, le Centre Razumkov estimait que moins de 10 % des citoyens ukrainiens faisaient confiance aux juges et aux procureurs. Le projet Pravo-Justice vise entre autres à rétablir cette confiance en appuyant la mise en œuvre de réformes.

d'association entré en vigueur en 2017, l'Union européenne appuie l'Ukraine dans la mise en œuvre de son nouveau cadre législatif. Elle a pour cela confié à Expertise France le projet Pravo-Justice. Avec ses partenaires, l'agence accompagnera les autorités en matière de :

- planification, coordination, suivi et évaluation de la mise en œuvre des réformes votées, y compris au niveau local ;
- renforcement de l'indépendance, de l'efficacité, de la qualité, de l'intégrité et de la transparence du judiciaire ainsi que l'accès à la justice et à un procès équitable ;



2015

Année d'adoption
de la nouvelle stratégie et du plan d'action pour la réforme du secteur de la justice en Ukraine



Mieux appréhender les réalités et les contraintes de chacun



Caroline Gontran, cheffe de la délégation aux Affaires européennes et internationales (DAEI) du ministère de la Justice français, magistrate

Quelle est l'expertise française apportée sur le projet Pravo-Justice ?

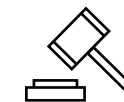
Le travail réalisé par Expertise France et le groupement d'intérêt public Justice coopération internationale (GIP-JCI), dès la conception du projet Pravo, est une clé importante de sa réussite. Le GIP-JCI avait déjà mis en œuvre le projet d'appui aux réformes de la justice en Ukraine (2013-2017), ce qui a facilité la mobilisation de l'expertise publique pour la composante gestion des juridictions et exécution des décisions civiles.

Comment s'articulent les actions des différents acteurs de la coopération ?

Le ministère de la Justice français a présenté début 2018 une stratégie de coopération technique internationale détaillant ses priorités géographiques et thématiques ainsi que ses objectifs, en concertation avec les différents acteurs de la coopération en matière de justice et en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les instances politique et technique de la stratégie favorisent la coordination de leurs actions.

Comment les conventions signées fin 2018 vont-elles renforcer la complémentarité des actions ?

La signature des conventions entre le ministère de la Justice, Expertise France et le GIP-JCI a formalisé les bonnes pratiques qui préexistaient entre nous. Elle traduit l'excellence de nos relations. Nos échanges dynamiques et réguliers permettent de mieux appréhender les réalités et les contraintes de chacun, dans l'intérêt des projets. Ces conventions ont également permis de mieux valoriser l'expertise publique française à l'étranger.



+ de 6 000 juges et candidats à la magistrature

évalués en 2018

- amélioration de l'exécution des décisions de justice ;
- développement de l'e-justice.

RESTAURER LA CONFIANCE DE CITOYENS EN LA JUSTICE

En 2018, le projet a entre autres permis une évaluation des mécanismes de sélection et d'évaluation des juges. Introduits pour garantir un choix plus transparent, ces mécanismes visent à garantir les qualifications des juges ukrainiens dans leurs fonctions. Plus de 6 000 juges et candidats à la magistrature ont été évalués. Cela doit contribuer à rétablir la confiance des citoyens dans les cours de justice.

Tunisie-Europe : pour la **mobilité**

Le projet Lemma représente plus de trois années de collaboration étroite avec les institutions tunisiennes et les partenaires de la société civile tunisienne et européenne sur le thème des migrations.

o PARTENAIRE OFII (France)

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2016

Durée : 3,5 ans

Budget : 5 M€

 Conçu comme une réponse concrète au Partenariat pour la mobilité conclu entre la Tunisie et l'Union européenne, Lemma s'est structuré autour de trois thématiques complémentaires : la migration de travail à l'international, la mobilisation des Tunisiens du monde pour le développement du pays, et la réinsertion des Tunisiens de retour.

ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE À L'INTERNATIONAL

Lemma a accompagné l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (Aneti) et l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) dans le renforcement des services aux usagers, c'est-à-dire les candidats à la migration de travail mais aussi les entreprises tunisiennes qui recrutent à l'international. Le projet a par exemple soutenu la dématérialisation du service

d'octroi des permis de travail et la création d'une application mobile pour aider les entreprises à suivre l'état de leurs demandes lorsqu'elles recrutent une personne étrangère. La nouvelle offre de services a été présentée en juin 2019 lors d'un « forum entreprises », qui a rassemblé tous les acteurs publics et privés impliqués dans la mobilité professionnelle à l'international.

MOBILISER LA DIASPORA EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET LOCAL

Lemma a accompagné la réflexion des autorités sur les moyens de mobiliser les Tunisiens du monde, qui peuvent contribuer

au développement du pays bien au-delà du traditionnel transfert de fonds. La réalisation de neuf études quantitatives et qualitatives a permis de mieux connaître leur profil et d'identifier les bonnes pratiques pour les engager de façon efficace dans le développement du pays. En


complément, des initiatives de proximité ont été menées pour répondre aux besoins exprimés sur le terrain. C'est ainsi que, via « Lemma Invest », l'équipe du projet a travaillé avec huit organisations de la société civile pour apporter un appui direct à cinq projets de développement économique en Tunisie portés par des membres de la diaspora. Cette initiative a permis la réalisation d'un profil migratoire et le financement d'activités locales à Mahres par la diaspora.

SOUTENIR LA RÉINSERTION DES TUNISIENS DE RETOUR

L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) a accompagné les autorités tunisiennes dans leur réflexion sur les moyens d'accompagner les Tunisiens de retour afin de faciliter leur réinsertion socio-économique. Privilégiant une démarche participative, neuf


CARTOGRAPHIER LA DIASPORA TUNISIENNE

Publiée en décembre 2018, l'étude « Talents à l'étranger : une revue des émigrés tunisiens » a été réalisée par l'OCDE en partenariat avec Lemma. Elle rassemble des données sur le potentiel économique des Tunisiens du monde (lieu de résidence, âge, niveau d'éducation, etc.) qui serviront à concevoir des politiques publiques pour mieux les mobiliser.


13 %
de la population tunisienne vit à l'étranger.

ateliers associant la société civile ont permis de réfléchir aux grands axes d'une feuille de route nationale sur ce sujet. Celle-ci a ensuite été formalisée par les administrations concernées, appuyées par l'expertise Lemma. Ce document fondé sur le droit traite des dimensions concrètes

du retour et de la réinsertion : employabilité, reconnaissance des diplômes et des compétences acquises, portabilité des droits sociaux, etc. Enfin, un projet pilote de réinsertion a permis d'appuyer la réinsertion socio-économique de 91 Tunisiens de retour de plusieurs pays européens. 🇪🇺


5 %
du PIB de la Tunisie est constitué des transferts de fonds des Tunisiens résidant à l'étranger



Six États membres de l'Union européenne ont apporté leur contribution sous forme d'expertise publique : la Belgique, la France, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Suède.

Des partenariats public-privé au Brésil

Faire émerger des infrastructures et services publics de qualité au Brésil, avec le concours du secteur privé : c'est avec cet objectif que l'Agence française de développement et Expertise France accompagnent le gouvernement brésilien.

Bailleur : AFD
Année de démarrage : 2018
Durée : 3 ans
Budget : 1,5 M€



La France et le Brésil ont signé en 2017 un accord de coopération pour favoriser les investissements dans les infrastructures publiques. Ce partenariat répond à une demande du gouvernement brésilien, intéressé par l'expertise française dans le domaine des partenariats public-privé (PPP). L'accord s'inscrit dans une longue tradition de coopération bilatérale axée sur le développement de politiques publiques dans le domaine de l'environnement et de l'urbanisme, par exemple la gestion de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques.

UNE GESTION PARTAGÉE DU SERVICE PUBLIC

« Le programme permet d'appuyer l'action du gouvernement fédéral, de la banque publique Caixa et des agences régulatrices de services publics (des États fédérés et des municipalités) vers une meilleure gestion des services publics à

l'échelle municipale. Il ne s'agit pas de choisir entre public et privé, mais de les associer pour une gestion partagée », explique Nicolas Bourlon, chef de mission pour Expertise France et chef de projet pour l'Amérique latine de l'Office international de l'eau. « Le recours au PPP vise à rendre le service public plus efficace, grâce aux moyens et au savoir-faire du privé, mais sans pour autant parler de privatisation, la collectivité gardant son rôle d'encadrement et de régulation à travers la logique de la délégation de service public », précise-t-il.

« Rendre le service public plus efficace sans pour autant parler de privatisation. »

Nicolas Bourlon, chef de mission Expertise France, chef de projet pour l'Amérique latine de l'Office international de l'eau

Quatre secteurs prioritaires ont été identifiés par les autorités brésiliennes : gestion des déchets urbains, eau et assainissement, éclairage public, et mobilité urbaine. Expertise France travaille avec le gouvernement fédéral afin d'aider à déconcentrer la gestion des services publics associés à ces secteurs au niveau local.

GESTION DES DÉCHETS : UN CHOIX STRATÉGIQUE

La thématique choisie pour le programme pilote est la gestion des déchets. Il s'agit d'un choix stratégique : en effet, le Brésil s'est doté d'un cadre légal moderne de gestion des déchets mais souhaite améliorer sa mise en œuvre : « Si la collecte des déchets domiciliaires marche assez bien, il y a peu de recyclage et la plupart des déchets vont directement en décharge contrôlée, voire en décharge sauvage », explique Nicolas Bourlon. Selon l'association Albrepe, cela affecte l'air, l'eau et la terre, mais aussi la santé des personnes qui travaillent dans les décharges irrégulières ou vivent autour.

RÉGULER LES SERVICES PUBLICS DES DÉCHETS

Le premier chantier consiste à identifier les bonnes pratiques de régulation des PPP pour la



gestion des déchets au Brésil et à l'étranger. Expertise France travaille avec l'entreprise française Egis et la Fondation école de sociologie et politique de São Paulo (FESPSP) afin d'identifier les besoins et de proposer des modalités contractuelles pour élaborer une stratégie globale de régulation. Cela devra permettre de consolider la capacité des agences régulatrices à réguler les services publics des déchets, dans un contexte caractérisé par une grande complexité technique et juridique.

Sur la base de cette étude, un projet de PPP pilote sera choisi d'ici l'automne 2019, pour lequel les recommandations seront détaillées. Pour Nicolas Bourlon, « il s'agit de choisir un cas pilote susceptible d'apporter les meilleurs enseignements, permettant ensuite de recommander une stratégie généralisable au niveau national ».

Le Lixão da Estrutural, décharge irrégulière près de Brasília, a été fermé en janvier 2018. Il contenait près de 50 millions de tonnes de déchets.

TÉMOIGNAGE

« La coopération est un esprit, une logique de travail et un échange »

Nicolas Bourlon, Expertise France/ Office international de l'eau



On travaille dans une relation de confiance avec des institutions situées au plus haut niveau de l'État fédéral, qui sont à la fois agiles et mobilisées. La coopération, ce n'est pas strictement technique : c'est un esprit, une logique de travail et un échange dans les deux sens. Nous partons des leçons tirées d'expériences françaises – positives ou négatives – pour voir comment elles peuvent s'appliquer dans un contexte institutionnel différent. En retour, l'expérience acquise en coopération avec le Brésil peut être utile aux acteurs français et à d'autres pays, dans le cadre de programmes de coopération développés avec l'appui de la France.

Moderniser les finances publiques en Guinée

Avec le PACCAF, Expertise France poursuit son soutien à l'amélioration de la gouvernance financière en Guinée en accompagnant la mobilisation des ressources intérieures et le renforcement de la redevabilité publique.

PARTENAIRES DGFiP (France) Inspection générale de l'État (Sénégal)
Cour des comptes (Sénégal)

Bailleurs : Union européenne, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Année de démarrage : 2018

Durée : 3 ans

Budget : 3,8 M€ dont 8 % de cofinancement MEAE



Le Projet d'appui aux corps de contrôle et à l'administration fiscale (PACCAF) répond aux besoins exprimés par les autorités guinéennes en matière de redevabilité publique et de mobilisation et gestion des ressources internes, des priorités pour financer le développement du pays. Fondé sur les acquis du Projet d'appui à la réforme de l'administration fiscale (PARAF) et du projet de Renforcement des corps de contrôle (RECOR II), il mobilisera de l'expertise à la fois française et sénégalaise.

UN FONCTIONNEMENT OPTIMISÉ

Le PARAF a eu pour objectif de rendre fonctionnel le système fiscal guinéen et d'accroître les

recettes de l'État par un appui à la restructuration de l'administration fiscale, plus particulièrement la direction nationale des Impôts (DNI). Le PACCAF poursuit cet objectif d'accompagner la DNI, avec un focus sur la sécurisation de la collecte de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Le projet RECOR II a quant à lui accompagné la mise en place et la montée en compétences des institutions de contrôle, chargées de l'inspection, de l'audit interne et du contrôle externe. Des missions d'expertise ont notamment aidé à rendre opérationnelle la Cour des comptes. Le PACCAF poursuivra



8 000
entreprises

dotées d'un numéro d'identification fiscale permanent

son appui, y compris par le biais de « contrôles coachés » durant lesquels un expert mobilisé par Expertise France accompagne ses homologues guinéens sur le contrôle d'une administration ou d'un organisme public, du début à la fin. Déjà testé avec la Cour des comptes, ce type d'activité sera étendu aux inspections générales de l'État et des Finances.

DES FINANCES PUBLIQUES PLUS TRANSPARENTES

Avec le concours de l'Union européenne, l'État guinéen a réalisé pour la première fois un inventaire de ses actifs financiers. Les biens et les avoirs de l'État sont en effet disséminés entre différentes entités et certaines participations financières n'étaient pas retracées dans la comptabilité générale du Trésor. Finalisé en avril 2019, cet inventaire marque le début d'un processus de transparence et de sécurisation des biens et des avoirs de l'État dans le cadre d'une normalisation de leur gestion.

APPUYER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DOUANE

Enfin, toujours dans le cadre du PACCAF, Expertise France mettra



L'économie informelle représente environ 50 % de la valeur ajoutée créée et plus de 70 % des emplois, selon le Plan national de développement économique et social guinéen.

prochainement en œuvre la poursuite de l'appui de l'Union européenne à la direction générale de la Douane. Le renforcement des capacités des agents de cette direction et l'amélioration des procédures de contrôle seront deux priorités de l'appui. Ce dernier portera essentiellement sur deux axes: la facilitation des affaires et la mobilisation des recettes d'une part, le renforcement des contrôles et les enjeux sécuritaires d'autre part.

DES RECETTES FISCALES SÉCURISÉES

Le PACCAF a accompagné la mise en place d'un numéro d'identification fiscale permanent pour les entreprises présentes en Guinée. Associé à la géolocalisation, ce numéro permet aux entreprises à jour de leurs obligations fiscales de réaliser des opérations en douanes grâce à l'interconnexion douanes-impôts, de participer à des appels d'offres publics et d'être fournisseurs de l'État. Cette réforme contribuera à élargir et à sécuriser les recettes fiscales : les prévisions tablent sur le passage de 2 000 à 10 000 contribuables professionnels sur la première année.

Des statistiques harmonisées dans les pays de l'ASEAN

Avec une croissance annuelle moyenne de 5,1 % depuis 2011, l'ASEAN est une zone de libre-échange à fort potentiel économique. Le renforcement de son système statistique communautaire lui permet aujourd'hui de poursuivre son intégration.

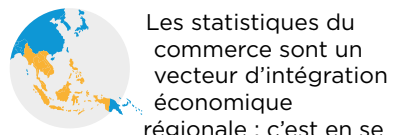
o PARTENAIRES Artemis Ltd. | ICON Institut | National Institute of Statistics Romania
Statistics Netherlands | Statistics Norway

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2014

Durée : 4,5 ans

Budget : 6 M€



Les statistiques du commerce sont un vecteur d'intégration économique régionale : c'est en se fondant sur elles que des politiques adéquates peuvent être définies. Dans le cadre d'une coopération entre l'Association

des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Union européenne, le projet Compass a accompagné le Secrétariat de l'ASEAN et ses dix États membres (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viêt Nam) dans la production et l'harmonisation de leurs statistiques.

DES DONNÉES ACTUALISÉES, FIABLES ET COMPARABLES

Une équipe d'experts a formé les autorités à l'utilisation d'outils et de méthodologies appropriés pour

collecter, produire et diffuser des données de qualité. Trois domaines clés pour l'intégration économique ont été ciblés : les investissements directs à l'étranger, le commerce international de biens et le commerce international de services. Pour une meilleure diffusion au niveau régional, le système de transmission des statistiques à l'ASEAN a été modernisé.

L'ASEAN peut désormais compiler les données issues des instituts statistiques des pays membres et les mettre à disposition de ceux qui en ont besoin.



Ho Chi Minh-Ville, Viêt Nam. Début 2018, la quasi-totalité des droits de douane sur les échanges de marchandise ont été supprimés entre les pays de l'ASEAN.

En 2018, 73 % des utilisateurs ont estimé que ces données étaient « bonnes » ou « très bonnes », selon la première étude de satisfaction réalisée par ASEANstats, le bureau des statistiques de l'ASEAN.

UN VECTEUR D'INTÉGRATION RÉGIONALE

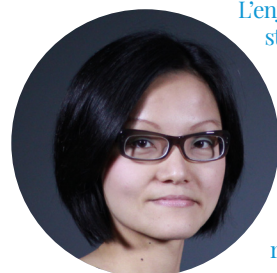
Compass a aussi appuyé le suivi et l'évaluation du processus d'intégration régionale, notamment via la création de deux bases de données dédiées. Désormais, le Secrétariat prend en charge de

façon autonome la publication d'un rapport semestriel, l'ASEAN Economic Integration Brief. Cette logique d'appui aux institutions régionales est une constante des projets mis en œuvre par Expertise France dans le domaine des statistiques. Le Pan African Statistics Programme, mis en œuvre par l'agence depuis 2016, accompagne également la mise en place de STATAFRIC, l'institut de statistiques de l'Union africaine. Il jouera un rôle moteur dans l'harmonisation de la production de statistiques au niveau continental. 📊


+ de 70 %
des statistiques
produites en 2018
répondent aux critères
de qualité de l'ASEAN

“ Nos données sont de meilleure qualité au regard des normes internationales ”

Julia Puspadezi Tijaja,
responsable de la direction
du Suivi de l'intégration de l'ASEAN



Quel est le principal enjeu pour le système statistique communautaire de l'ASEAN ?

L'enjeu est de parvenir à fournir des statistiques pertinentes, actualisées et comparables (c'est-à-dire harmonisées entre les États membres de l'ASEAN et en accord avec les dernières normes internationales), malgré les disparités de développement et de capacités qui existent dans la région en matière d'infrastructures statistiques et de ressources humaines.

Comment s'est concrétisé l'accompagnement d'Expertise France ?

L'appui de l'agence s'est principalement traduit par le renforcement des capacités des instituts de statistiques des États membres et d'ASEANstats. Plusieurs ateliers de formation couvrant un large éventail de thématiques (cadres conceptuels, problématiques opérationnelles spécifiques...) ont été dispensés. Le principal objectif de ces ateliers était de renforcer la capacité des États membres et d'ASEANstats à produire et à diffuser des statistiques précises, actualisées, pertinentes, accessibles et, surtout, comparables.

Quatre ans après son lancement, quel est le principal résultat du projet ?

Notre coopération avec Expertise France a permis d'améliorer en profondeur la capacité statistique de l'ASEAN, tant au niveau national que régional. Les données soumises par les États membres à ASEANstats sont désormais de meilleure qualité au regard des dernières normes internationales, mais aussi des exigences inscrites dans le Code de pratique du système statistique communautaire de l'ASEAN. Leur soumission et leur diffusion ont également été optimisées.

L'égalité de genre au cœur des projets

Pour œuvrer en faveur de l'égalité femmes-hommes, condition essentielle d'un développement durable, Expertise France privilégie une approche concrète et opérationnelle, au plus près des réalités du terrain et des besoins des bénéficiaires.

Lutter contre les violences de genre de manière concrète et effective est un prérequis pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD), notamment l'objectif n° 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Expertise France a élaboré une feuille de route transversale ambitieuse dans la lignée des engagements français pour l'égalité : faire du genre une priorité à la fois en interne et au sein de chacun de ses projets.

UN CRITÈRE ESSENTIEL DE BOUT EN BOUT

Cette approche intégrée suppose de considérer l'égalité femmes-hommes à chaque niveau et étape d'un projet de développement. Cela permet d'apporter une réponse complète aux inégalités de genre en l'inscrivant dans une démarche globale et de long terme. Au début d'un projet, une étude du contexte intégrant des données désagrégées par sexe constitue le fondement de la prise en compte du genre. Les analyses sont ensuite déclinées à toutes les phases du cycle de projet.




Pour évaluer le niveau d'intégration de la dimension genre dans les projets qu'elle mène, Expertise France utilise le marqueur genre de

« Notre objectif : atteindre 40 % de projets en marqueur genre de niveau 1 ou 2 avant 2020. »

Laurence Lajoinie-Gnansia, directrice générale adjointe en charge des Fonctions transversales

Une grille d'évaluation dédiée


Niveaux du marqueur genre de l'OCDE

-  **Niveau 2** Le genre est l'objectif principal du projet
-  **Niveau 1** Le genre est pris en compte de manière significative
-  **Niveau 0** Le genre n'est pas pris en compte

l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Cet indicateur graduel permet de distinguer le degré de prise en compte du genre dans l'objectif du projet. En permettant d'identifier les écarts entre engagements politiques et soutiens financiers, le marqueur renforce la transparence et la redevabilité du financement en faveur de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes.

DES COMPÉTENCES À CONSOLIDER

L'autre priorité d'Expertise France est de sensibiliser et de renforcer les compétences des collaborateurs internes de l'agence et de mettre à disposition des outils opérationnels pour faciliter l'intégration du genre dans les projets.

Pour ce faire, l'agence a mis en place un programme de formations génériques et thématiques, sur chaque domaine d'intervention de l'agence. Quinze boîtes à outils opérationnelles ont été conçues dans le but de répondre aux besoins des chargés de projets. Le développement de ces espaces de dialogue au sein de l'agence contribue à faire des questions de genre une dimension essentielle de l'activité d'Expertise France. 



EN LIBYE, PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT AUPRÈS DES FEMMES

Le projet STREAM, financé par le gouvernement du Royaume-Uni et mis en œuvre par Expertise France, accompagne la création d'un incubateur à Tripoli. Il vise à renforcer les capacités des start-up et des entreprises libyennes en leur offrant un espace d'accueil et de conseil, des formations ainsi que la possibilité de créer des prototypes grâce aux équipements d'un fab-lab.

Le genre est au cœur de ce projet qui vise directement l'autonomisation des jeunes Libyennes par l'accès à l'emploi et à la création d'entreprise. En diffusant la culture entrepreneuriale auprès des femmes, STREAM contribue à déconstruire les stéréotypes de genre et à promouvoir l'égalité des sexes. Pour favoriser la participation active des femmes dans le projet, des mesures concrètes ont été mises en place, telles que le respect de la parité comme critère de sélection des participants, le choix d'un lieu sécurisé ou l'adaptation des horaires d'ouverture à l'emploi du temps des femmes. Le projet a également souhaité une parité parfaite dans le recrutement de l'équipe du projet et dans le choix de l'expertise mobilisée.



À Tripoli, Expertise France fait de l'entrepreneuriat un vecteur d'autonomisation des femmes.

Les femmes, premières victimes du chômage en Libye

Moyenne nationale

19 %

Hommes

16 %

Femmes

25 %

Taux de chômage de la population active

Moyenne nationale

49 %

Hommes

41 %

Femmes

68 %

Taux de chômage des 15-24 ans

Source : OIT, 2012

Sécuriser les mers pour soutenir l'économie bleue

Espaces d'échanges et réservoirs de nombreuses ressources naturelles, les mers sont particulièrement exposées à la piraterie et à d'autres formes de criminalité, souvent transfrontalières. Face à cela, une seule option : la coordination régionale.

Les mers accueillent plus de 90 % du transport mondial de marchandises. Elles disposent également d'importantes ressources qui favorisent l'essor d'une « économie bleue ». En parallèle, les activités illicites se développent, exigeant des réponses coordonnées au niveau régional.

UN PROGRAMME EUROPÉEN AMBITIEUX

Dans l'océan Indien, voie maritime par laquelle transite environ 70 % du pétrole mondial transporté, la piraterie a diminué. Mais la zone reste touchée par d'autres formes de criminalité : traite d'êtres humains, trafics de drogues et d'armes, pêche illicite, exploitation illégale de ressources marines... Le golfe de Guinée, qui abrite les deux principaux pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne (le Nigeria et l'Angola), est quant à lui de plus en plus affecté par la piraterie maritime.

La maîtrise de ces enjeux, aux confins des eaux sous souveraineté nationale et des eaux internationales, passe par une coordination



des administrations et une coopération régionale accrues. Pour relever ces défis et renforcer la sécurité et la sûreté maritimes, l'Union européenne a lancé en 2009 le programme Routes maritimes critiques (CMR). Ce dernier inclut les projets CRIMARIO et GoGIN, mis en œuvre par Expertise France. 🌐

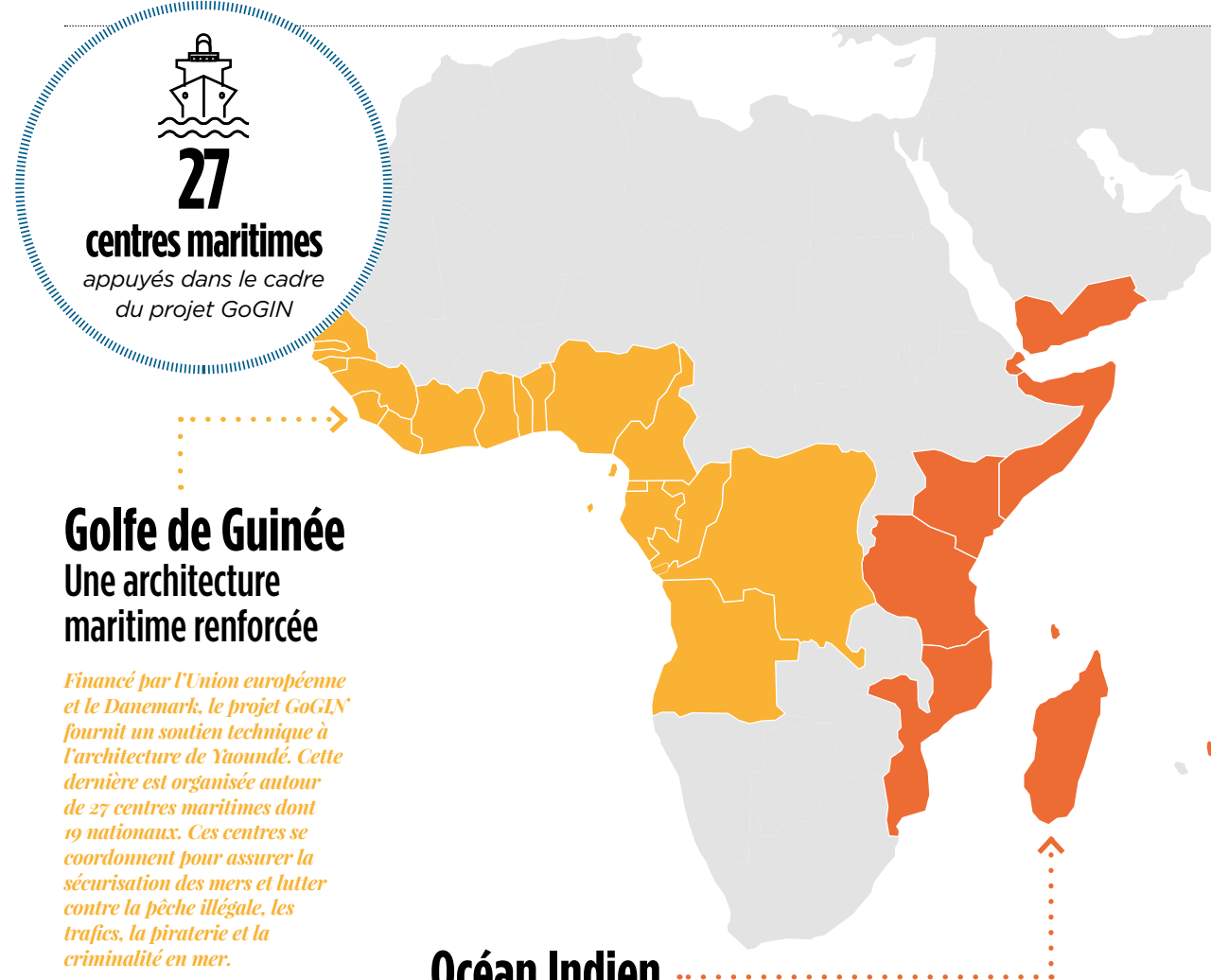
La piraterie maritime moderne prend indifféremment pour cibles des navires de commerce et de pêche ou des bateaux de plaisance.

● Pays membres du projet GoGIN

Angola | Bénin | Cameroun | Cap-Vert | Congo | République démocratique du Congo | Côte d'Ivoire | Gabon | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Guinée équatoriale | Liberia | Nigeria | São Tomé et Príncipe | Sénégal | Sierra Leone | Togo

● Pays membres du projet CRIMARIO

Comores | Djibouti | Kenya | Madagascar | Maurice | Mozambique | Seychelles | Somalie | Tanzanie | Yémen



Golfe de Guinée Une architecture maritime renforcée

Financé par l'Union européenne et le Danemark, le projet GoGIN fournit un soutien technique à l'architecture de Yaoundé. Cette dernière est organisée autour de 27 centres maritimes dont 19 nationaux. Ces centres se coordonnent pour assurer la sécurisation des mers et lutter contre la pêche illégale, les trafics, la piraterie et la criminalité en mer.

Pour ce faire, GoGIN propose aux partenaires régionaux plusieurs initiatives : création d'un portail web sécurisé de partage d'information et de gestion d'incident, formations et entraînements valorisant la coopération inter-administrations et régionale, diagnostics et audits organisationnels et juridiques... Grâce à ces initiatives et outils, les centres seront pleinement opérationnels et contribueront à sécuriser le domaine maritime du golfe de Guinée.

Océan Indien Partager l'information maritime

En Afrique de l'Est, le projet européen CRIMARIO appuie les pays côtiers dans le développement de la connaissance de la situation maritime. Il contribue ainsi à identifier, à analyser et ainsi à mieux répondre aux actes illégaux qui se déroulent en mer.

Dans ce cadre a notamment été lancé Ioris, un portail web sécurisé de partage d'information et de gestion des incidents en mer. Opérationnel depuis juillet 2018, cet outil sécurisé permet à cinq pays de la région de mettre en place un environnement de travail collaboratif pour améliorer leur connaissance du domaine maritime et pour coordonner les opérations de réponse aux incidents maritimes.

CRIMARIO a aussi conçu une offre très complète de formation. Un cycle sur l'analyse des données d'intérêt maritime a notamment été ouvert. Il s'adresse aux personnels spécialisés des administrations civiles et militaires couvrant l'action de l'État en mer.

Un partenariat euro-méditerranéen face aux catastrophes

Tremblements de terre, inondations, incendies... Le pourtour méditerranéen est particulièrement exposé aux risques de catastrophes. Le projet européen PPRD Sud III accompagne huit pays partenaires face à ces menaces communes.

PARTENAIRES Civipol Conseil (France) | DGSCGC (France) | FIIAPP (Espagne) | DGPCE (Espagne) | DPC IT (Italie)

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2018

Durée : 3 ans

Budget : 5 M€

 Naturelles ou d'origine humaine, les catastrophes auxquelles les pays du pourtour méditerranéen sont confrontés pèsent à la fois sur l'environnement, les populations, les ressources et les infrastructures. Au Maroc, 343 feux de forêt ont été recensés en 2018 par le Centre national de gestion des risques climatiques forestiers : 5,5 hectares ont été détruits en moyenne par incendie. À l'échelle du bassin méditerranéen, le chiffre s'élève à 16 hectares. Face à ce risque comme à bien d'autres, les services de protection civile ont un rôle de premier plan à jouer.

PRÉVENIR, PRÉPARER, RÉPONDRE

Fondé sur le principe de coopération face aux risques,

le projet européen PPRD Sud III œuvre au renforcement des actions des protections civiles des pays du sud de la Méditerranée. L'objectif : soutenir les opportunités de coopération entre les pays partenaires (l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine et la Tunisie) dans le développement et la mise en

LE PPRD SUD III

Le PPRD Sud III est la troisième phase du Programme de prévention, de préparation et de réponse face aux désastres naturels et d'origine humaine dans les pays de la façade sud de la Méditerranée (*Prevention, Preparedness and Response to Natural or Man-Made Disasters en anglais*). La phase 1 de ce programme européen a été lancée en 2009.

œuvre d'un système efficace de prévention et de gestion des risques de catastrophes.

Les directions générales de protection civile française (DGSCGC), espagnole (DGPCE) et italienne (DPC IT) participent à ce programme coordonné par Expertise France en partenariat avec Civipol Conseil et la Fondation internationale et ibéro-américaine pour l'administration et les politiques publiques (FIIAPP). Fin 2018 et début 2019, l'équipe projet a effectué des missions exploratoires, qui ont permis de recenser les priorités identifiées par les autorités des pays partenaires. L'année 2019 sera consacrée à la mise en œuvre des premières activités.

UN PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN EN CONSTRUCTION

Le PPRD Sud III favorisera également la mise en place d'un mécanisme de coopération régionale pouvant être sollicité lorsqu'une catastrophe touche un ou plusieurs États. Cela devra contribuer à rapprocher

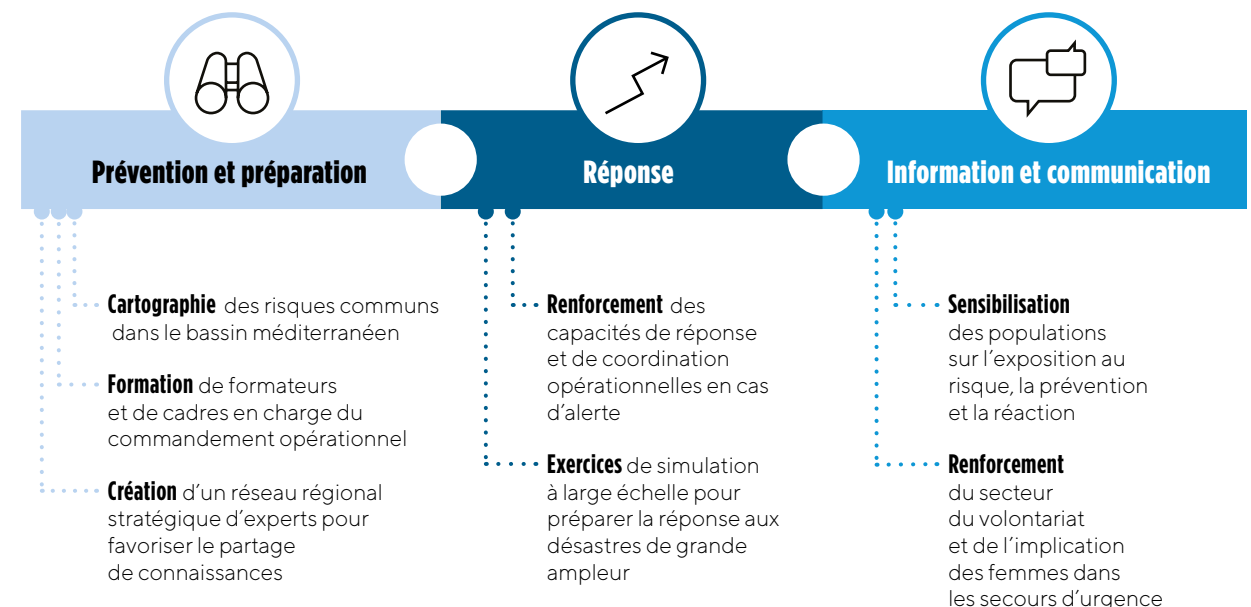


De 1981 à 2011, les inondations ont été les catastrophes les plus fréquentes dans les pays de la région Afrique du Nord/Moyen-Orient.

progressivement les pays méditerranéens du mécanisme européen de protection civile (MEPC). Établi en 2001, ce mécanisme permet à un État membre de l'Union européenne d'émettre une demande d'assistance en cas de catastrophe qui le touche. Il facilite également la coordination entre les pays pouvant apporter une assistance. Dans cet objectif, le PPRD Sud III soutiendra les opportunités de coopération entre les partenaires, tant à un niveau national, transfrontalier que régional, en alignement avec le MEPC.

Une approche globale des risques

Composantes du projet PPRD Sud III



Zones fragiles : le défi du développement

Dans les pays en crise ou en post-crise, Expertise France intervient pour accompagner le rétablissement de l'autorité de l'État, l'amélioration de l'accès aux services de base et la relance économique.

Près d'un cinquième de la population mondiale vit dans des contextes de fragilité, de conflit et de violence. La hausse du nombre de conflits violents, leur inscription dans la durée, y compris à travers la situation des déplacés forcés, et la nature multidimensionnelle des crises demandent une intervention collective et coordonnée de tous les acteurs de la sécurité et du développement.

UNE APPROCHE GLOBALE

Au Sahel, au Proche-Orient ou encore en République centrafricaine, Expertise France promeut une approche globale qui porte à la fois sur la sécurité, la stabilisation et le développement, en lien avec les efforts diplomatiques et humanitaires. L'agence est capable de mobiliser les acteurs essentiels du contiguum sécurité-développement dans une approche partenariale, de répondre rapidement et efficacement aux demandes complexes, et de déployer sur le terrain des activités ciblées, adaptées aux attentes de ses partenaires et des populations. Les projets portés par Expertise France visent également à assurer la prévention dans les situations de fragilité par le renforcement des capacités des institutions publiques ou de la société civile. 📧



Dans la Lobaye (République centrafricaine), près de 120 personnes, à la fois civiles et militaires, ont participé à la construction de deux ponts métalliques. Ils ont été cédés à titre gratuit à l'État centrafricain par l'État français.

● Sahel

Mauritanie | Mali | Burkina Faso | Niger | Tchad

● Afrique centrale

République centrafricaine

● Proche-Orient

Turquie | Liban | Jordanie | Irak

Sahel Réduire les vulnérabilités

Climat, gouvernance, emploi, santé, démographie... Le Sahel fait face à de nombreux défis. Surtout, une partie de la région est confrontée à une situation sécuritaire dégradée qui met en péril la paix et la croissance à long terme. Forte de sa connaissance du terrain, Expertise France accompagne les pays sahéliens en mobilisant son réseau d'experts et en proposant des offres qui combinent appui technique, fourniture d'équipements et de services.

L'agence coordonne par exemple des projets dans le centre du Mali : sur financements européens, elle travaille au renforcement des forces de défense et de sécurité (projet PARSEC) et à l'amélioration de l'offre de soins (projet PARSANTE).

République centrafricaine Accompagner la sortie de crise

Depuis 2016, dans le cadre du projet Relèvement & Stabilisation en RCA, Expertise France a accompagné le redéploiement des services déconcentrés et le renforcement de la cohésion sociale pour atténuer les conséquences de la crise de 2012-2013. L'approche multisectorielle et le déploiement d'activités en régions font de ce projet financé par l'Union européenne une initiative pilote dans le pays.

Depuis 2018, l'agence met en œuvre un second projet cofinancé par l'Union européenne et la France. Il prévoit l'installation de ponts métalliques pour désenclaver les régions, favoriser le retour des services publics et dynamiser l'économie.

1,6 Md
de personnes
dans le monde vivent
dans un contexte
de fragilité

Proche-Orient Renforcer la cohésion sociale face à la crise migratoire

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, plus de 5,6 millions de personnes ont fui la Syrie depuis 2011. Les structures d'accueil des pays limitrophes peinent à accueillir ces populations, ce qui peut engendrer des tensions.

Cofinancé par l'Union européenne et l'Allemagne, le programme QUDRA vise depuis 2016 à renforcer la résilience des réfugiés et des communautés hôtes. Dans ce cadre, Expertise France a travaillé avec quatre ONG au Liban pour mettre en place des activités de protection à destination des enfants et de leurs familles au sein de centres de développement social. En Turquie, l'agence a accompagné la mise en œuvre d'activités éducatives et d'insertion professionnelle à Istanbul et en régions pour favoriser la participation et l'intégration des réfugiés.

Lutter contre la criminalité environnementale

Alors que les délits environnementaux augmentent de manière préoccupante à l'échelle mondiale, EL PACCTO soutient le renforcement de la coopération entre États pour lutter plus efficacement contre cette nouvelle tendance du crime organisé.

PARTENAIRES FIAPP (Espagne) IILA (Italie) Instituto Camões (Portugal)

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2017

Durée : 5 ans

Budget : 19 M€



La rentabilité de la criminalité environnementale ne cesse d'augmenter : les atteintes à

l'environnement seraient la troisième activité illicite la plus rentable après le trafic de drogue et la contrebande. Le Pérou perdrait environ 37 millions d'euros chaque jour à cause de l'orpaillage illégal. La Colombie estime que l'extraction illicite d'or et de pierres précieuses, le trafic d'espèces protégées et celui du bois sur son territoire seront plus lucratives que le trafic de drogue en 2019. En outre, l'impact de ce type de criminalité ne se limite pas aux ressources naturelles, elle est indissociable d'infractions liées

au crime organisé : enlèvements, corruption, blanchiment d'argent et évasion fiscale.

UNE MOBILISATION À TOUTES LES ÉCHELLES

Cette criminalité a presque toujours une dimension transnationale : une meilleure coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination est donc nécessaire pour limiter et prévenir son impact. Pour la renforcer, le programme EL PACCTO propose des solutions complexes mais efficaces, qui ont déjà donné de bons résultats en Europe : constituer des équipes multidisciplinaires spécialisées et des équipes conjointes d'enquête, composées de policiers, de procureurs et de spécialistes, tout en stimulant les échanges au sein d'un même pays et au niveau régional.

Depuis 2018, ce programme européen de coopération contre la criminalité organisée en Amérique latine réunit les services



En lien avec EL PACCTO, la police fédérale brésilienne prépare pour l'automne 2019 une opération contre le trafic de bois dans la forêt amazonienne, menacée par la déforestation.

de sécurité et des ministères publics de treize pays latino-américains. La société civile apporte aussi sa propre expertise sur le sujet. Cela a permis de jeter les bases d'un échange d'information stratégique et d'une coordination des politiques publiques au niveau régional.

OPÉRATION PILOTE CONTRE L'ORPAILLAGE

En complément, EL PACCTO apporte un appui opérationnel aux autorités policières d'Amérique latine dans leur lutte contre les crimes environnementaux. Cet appui est coordonné avec Europol, l'agence européenne de police criminelle, et Empact, la plateforme européenne pluridisciplinaire contre les menaces criminelles.



110 Mds \$

C'est au moins ce que rapporterait la criminalité environnementale chaque année dans le monde

Dans ce cadre, avec le soutien de la gendarmerie nationale française, des représentants du Brésil, du Panama et du Pérou ont participé en 2018 à des opérations Harpie contre l'orpaillage en Guyane. Cette coopération pilote sera répliquée à l'automne 2019, à nouveau sur l'orpaillage clandestin,

ainsi que sur le trafic de bois et celui d'espèces protégées.

UN APPUI EUROPÉEN EN AMÉRIQUE LATINE

Pour garantir une approche complète de la question, une bonne coordination est nécessaire, entre les bénéficiaires et les bailleurs d'une part, entre projets de coopération intervenant sur les questions environnementales d'autre part. C'est dans cette logique que, depuis mars 2018, EL PACCTO organise des réunions régulières avec EUROCLIMA+, le programme régional de l'Union européenne en appui à dix-huit pays d'Amérique latine pour faire face aux changements climatiques, dans lequel Expertise France est également impliquée.

TÉMOIGNAGE

« La criminalité environnementale est transnationale »

Thiago Marcantonio Ferreira, chef de la division de la Répression des crimes contre l'environnement et le patrimoine historique, police fédérale du Brésil



La criminalité environnementale a pour caractéristique d'être transnationale. Dès lors, il n'y a aucun moyen de lutter efficacement et sérieusement contre ce type de criminalité sans coopération opérationnelle entre pays. Pour la développer, la division que je dirige travaille avec l'Union européenne et le réseau Jaguar.

Nous avons quatre priorités. D'abord, accroître l'échange d'informations en rapport avec l'opération Archimède contre le trafic de bois. Ensuite, développer les enquêtes avec le Service de protection de la nature (Sepрона) de la garde civile espagnole dans une affaire liée au trafic d'animaux. Troisième priorité : développer les échanges avec la Guyane française dans le cadre de l'opération Harpie contre l'orpaillage. Enfin, soutenir l'opération Nautinus contre le trafic d'oiseaux et de reptiles, coordonnée par Europol.

Un environnement sain à Gabès

La région tunisienne de Gabès subit depuis quarante ans les effets d'une grave pollution industrielle. Pour la réduire, le projet PGE-Gabès a soutenu le renforcement de la gouvernance locale sur les enjeux environnementaux.

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2014

Durée : 4,5 ans

Budget : 5 M€



Gabès est un « point chaud de pollution » en Méditerranée. L'intense activité industrielle affecte

la faune, la flore et la santé de ses habitants. Dans le cadre du projet PGE-Gabès, deux études ont documenté les effets de cette pollution industrielle sur l'économie et la santé humaine. Ces informations constituent aujourd'hui une base pour imaginer de nouvelles solutions.

LES ACTEURS LOCAUX SE MOBILISENT

Des pouvoirs publics aux organisations de la société civile, en passant par les industriels, le PGE-Gabès a mobilisé et accompagné des acteurs locaux pour renforcer la gouvernance environnementale locale. L'émergence d'un dialogue multi-acteurs s'est matérialisée par la création de la Chambre de concertation locale (CCL). Cette dynamique participative représente un véritable



68
associations locales
partenaires
du PGE-Gabès

modèle à suivre pour beaucoup d'autres régions sinistrées par la pollution. L'implication de tous a permis la mise en place d'actions favorisant la prise de

conscience environnementale et un développement économique durable.

UNE OASIS REPREND VIE

Le PGE-Gabès a octroyé des subventions à neuf projets proposés par la société civile locale : réhabilitation de plusieurs oasis littorales de Méditerranée, protection de la biodiversité, mesure de la qualité de l'air, éducation environnementale dans les écoles... « J'ai par exemple pu visiter une oasis qui reprenait vie grâce à la remise en état du système d'irrigation et l'introduction de plants spécifiques qu'on ne retrouve nulle part ailleurs », explique



Plantation de palmiers, remise en culture de parcelles en friches... Le projet « Poumon vert », financé par le PGE-Gabès, a contribué à revitaliser les oasis.

Sophie Vanhaeverbeke, de la délégation de l'Union européenne en Tunisie.

De plus, le projet a accompagné cinq entreprises locales en matière de RSE. Celles-ci se sont engagées à adopter une attitude socialement responsable en adhérant au Pacte mondial des Nations unies. Suite au projet, le gouvernorat de Gabès, sensibilisé aux difficultés des municipalités à gérer les déchets, s'est mobilisé pour renforcer les capacités des acteurs municipaux.

TÉMOIGNAGE

« Gabès est en phase de transition environnementale »

Mongi Thameur, gouverneur de Gabès

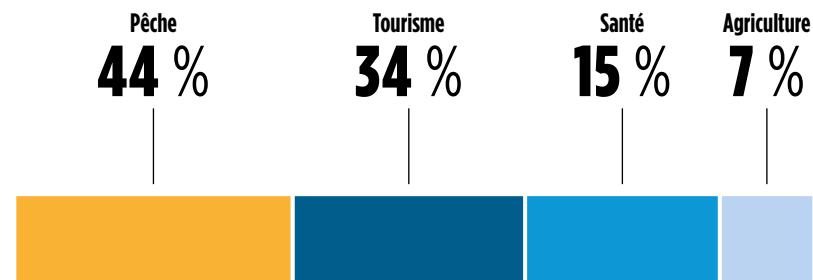


Le PGE-Gabès a été un catalyseur de la prise de conscience des problèmes liés à l'environnement de Gabès. En créant un espace de concertation, il a permis d'alimenter la réflexion de la société civile et de l'administration. Un véritable cercle de qualité environnementale s'est mis en place. Il contribue à changer les mentalités et à introduire une bonne gouvernance environnementale.

C'est ce qui fera que les réalisations concrètes vont s'accélérer. Grâce à la bonne volonté de tous, Gabès est aujourd'hui en phase de transition environnementale, avec en particulier le projet de création d'une nouvelle ville industrielle loin du littoral. Il est urgent de mettre fin au déversement de 5 millions de tonnes de phosphogypse en mer par an, mais aussi de rendre aux Gabésiens leur littoral, qui a été jadis un site de baignade prisé.

La pêche particulièrement menacée

Secteurs les plus touchés par la pollution à Gabès (2015)



Source : PGE Gabès/Expertise France, 2017

Des entreprises plus compétitives au Liban

Pour renforcer la compétitivité et la rentabilité des très petites, petites et moyennes entreprises des filières agricole et bois, le Programme d'appui au secteur privé leur a proposé un accompagnement sur mesure.

PARTENAIRES	Business Incubation Association in Tripoli	ALI	
	Fair Trade Lebanon	Mada Association	Fondation René Moawad
	Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Zahlé et de la Bekaa		

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2016

Durée : 3,5 ans

Budget : 15 M€



L'économie libanaise est affectée par l'instabilité régionale et une importante crise migratoire liées au conflit syrien.

Néanmoins, le secteur privé reste dynamique et les petites et moyennes entreprises jouent un rôle vital dans le développement du tissu économique local. Pour aider ces structures à faire face aux problèmes de compétitivité rencontrés, l'Union européenne au Liban et Expertise France ont misé sur le développement de synergies entre acteurs d'une même filière. Le but est d'optimiser les coûts, mutualiser des fonctions stratégiques, bénéficier de services communs, développer de nouveaux marchés ou encore faciliter l'accès aux financements.



La cerise et le raisin de table sont deux des produits agricoles les plus importants de la région de la Bekaa.

UN APPUI CIBLÉ SUR CINQ CHAÎNES DE VALEUR

Le programme a plus particulièrement ciblé cinq chaînes de valeur identifiées comme ayant un fort potentiel en matière de création d'emplois, de génération de revenus et d'innovation : la filière du meuble et de la transformation du bois à Tripoli, la filière de

l'avocat et du maraîchage dans le Akkar et la filière des cerises et du raisin de table dans la vallée de la Bekaa. Des actions de renforcement des capacités, un appui pour améliorer l'accès aux marchés et des facilités de financement ont ensuite été mises en œuvre dans le but d'améliorer la performance et la compétitivité des filières, aussi bien sur les marchés nationaux qu'à l'export. 📧

UNE SOLUTION DE FINANCEMENT

En partenariat avec un fonds de garantie et cinq institutions financières, Expertise France propose aux acteurs des cinq chaînes de valeurs une solution innovante leur permettant d'investir dans leur outil de production.

Tripoli Un label pour les meubles

Pour appuyer les acteurs de la filière bois de Tripoli à restaurer leur compétitivité face aux produits importés, Expertise France, l'entreprise Yérea et l'agence de communication Markits ont développé Minjara, en partenariat avec l'Association des industriels libanais (ALI).

À la fois marque, label qualité et plateforme de services, Minjara réunit fournisseurs, producteurs et designers dans un seul et même espace, dans lequel ils peuvent bénéficier d'appuis à la conception, au prototypage, à la préproduction, à l'optimisation des processus d'achats et de ventes...

Bekaa Un observatoire des filières

Expertise France a travaillé avec la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Zahlé et de la Bekaa (CCIAZ) afin d'appuyer la culture de la cerise et du raisin de table, deux des produits agricoles les plus importants de la région de la Bekaa. Parmi les nombreuses activités menées : la mise en place d'une application mobile, Agéisor. Elle réunit des informations sur les filières concernées afin de faciliter la prise de décision pour les agriculteurs et de les aider à améliorer la qualité et la quantité de leur production.

TROIS RÉGIONS CIBLÉES

Akkar Soutenir les filières de l'avocat et du maraîchage

Expertise France a travaillé avec trois ONG pour accompagner le repositionnement des producteurs au cœur des filières de l'avocat et du maraîchage. Ainsi, Fair Trade Lebanon a formé les agriculteurs pour les orienter vers des pratiques agricoles durables en vue d'obtenir une certification adaptée et de diversifier leurs canaux de commercialisation. Mada Association a promu des modes de culture alternatifs à l'agriculture conventionnelle via des formations et le développement de parcelles de démonstration en culture hors sol. Enfin, la fondation René Moawad a appuyé la structuration de la filière de l'avocat en connectant de façon pérenne les acteurs de la chaîne de valeur tout en renforçant leurs connaissances techniques, afin d'assurer la qualité et la quantité des avocats cultivés.

Caraiïbes : vers une croissance verte

En lien étroit avec les autorités de douze pays et territoires d'outre-mer caribéens, Expertise France coordonne le programme ReSEMBiD financé par l'Union européenne. L'objectif : promouvoir le développement durable dans la région.

PARTENAIRE Banque mondiale

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2018

Durée : 5 ans

Budget : 40 M€, dont 36,7 M€ gérés par Expertise France

Malgré leur éloignement géographique et leurs spécificités culturelles, les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) des Caraïbes présentent de nombreuses similitudes et font face à des défis environnementaux communs.

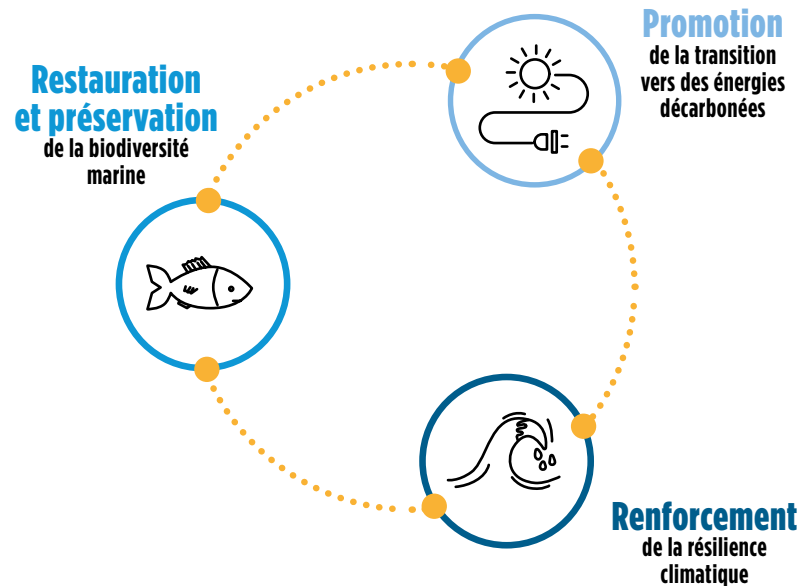
BIODIVERSITÉ, ÉNERGIE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

La région caribéenne dispose d'une biodiversité marine unique au monde. Principale ressource des secteurs de la pêche et du tourisme, elle est la première source de revenus pour les habitants de la région. Cependant, elle est aujourd'hui menacée par le réchauffement climatique et les activités humaines.

Par ailleurs, le secteur énergétique caribéen est fortement dépendant de

Trois leviers pour un développement durable

Composantes du programme ReSEMBiD



l'importation de combustibles fossiles alors qu'il est doté d'un fort potentiel d'énergie durable. Les produits pétroliers représentent en moyenne 93 % de la consommation d'énergie et constituent la principale source

d'émissions de gaz à effet de serre de la région. Enfin, les catastrophes naturelles (ouragans, inondations, tremblements de terre...), de plus en plus fréquentes, sont d'une intensité croissante. Les ouragans Irma

Les récifs coralliens, qui abritent 25 % de la biodiversité marine, sont menacés par les activités humaines et le réchauffement climatique.



et Maria en 2017 ont souligné l'importance d'accroître rapidement les capacités de ces territoires à y faire face.

FAVORISER LES SYNERGIES

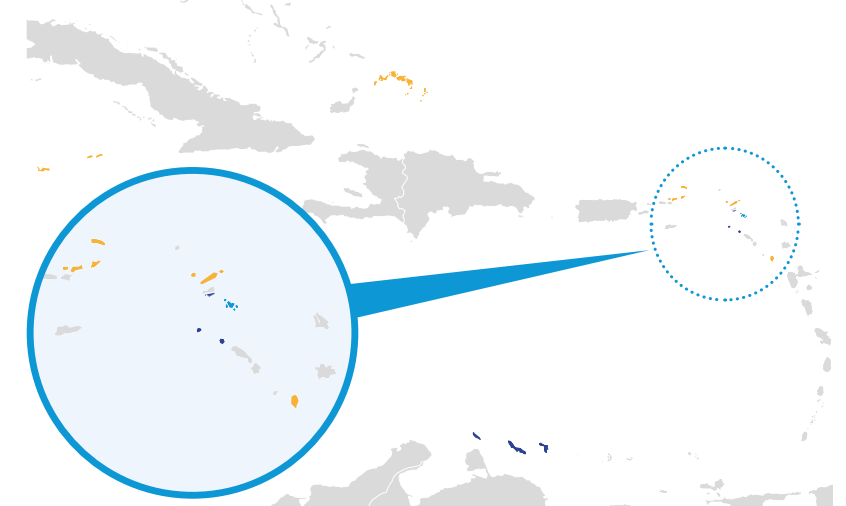
À la demande des 12 PTOM britanniques, français et néerlandais partenaires, le programme européen ReSEMBiD vise à répondre au mieux à ces problématiques (biodiversité marine, énergie et résilience). L'approche adoptée valorisera les synergies entre ces trois thématiques afin de maximiser l'impact positif du programme sur le développement économique durable des PTOM. La pérennité de l'action sera en outre renforcée par l'intégration d'axes d'intervention transversaux et spécifiques au genre et à la jeunesse.

DIALOGUE ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Face à l'ampleur des enjeux et la distance géographique entre les îles, la coopération entre les 12 PTOM est primordiale afin d'assurer la réussite du programme. ReSEMBiD vise ainsi à accroître le dialogue et le partage d'expériences entre les différentes parties prenantes. Un processus de consultation, associant l'ensemble des acteurs locaux du gouvernement, de la société civile et du secteur privé, permettra l'émergence de solutions adaptées aux contextes locaux et, de fait, plus durables. Sint Maarten, autorité représentative auprès de l'Union européenne, jouera un rôle clé de coordination et de partage de l'information entre les différentes autorités. 📧

Une vaste région couverte

Participants du programme ReSEMBiD



- **Territoires britanniques :** Anguilla | Îles Caïman | Îles Vierges britanniques | Îles Turks et Caïques | Montserrat
- **Territoires néerlandais :** Aruba | Bonaire | Curaçao | Saba | Sint Eustatius | Sint Maarten
- **Territoire français :** Saint-Barthélemy

Objectif qualité : l'exemple de l'Initiative 5%

Participant à l'approche de gestion axée sur les résultats, le suivi, l'évaluation et la capitalisation sont des processus indispensables pour accroître la qualité des activités d'Expertise France, en conformité avec les standards internationaux.

Gérée par Expertise France sur financement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Initiative 5% est la contribution indirecte de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Sa mission : appuyer les pays éligibles, notamment francophones, dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes soutenus par ce fonds. Dans un objectif de redevabilité mais aussi d'apprentissage, l'Initiative 5% a progressivement structuré un dispositif original de suivi, d'évaluation et de capitalisation qui contribue à améliorer la qualité de l'appui apporté aux pays partenaires. 📌

Un atelier de capitalisation organisé à Dakar en 2018 a permis de réfléchir aux apports du cycle de formation sur la santé sexuelle et reproductive organisé par l'Initiative 5% en 2016-2017.



DES DÉMARCHES COMPLÉMENTAIRES



« Notre suivi va bien au-delà des aspects financiers »

Némdia Dacney, chargée de suivi-évaluation



Ma mission consiste à renforcer le système de suivi-évaluation à la fois de nos missions d'assistance

technique et de nos projets de long terme. Cela passe d'abord par la production d'outils et de méthodologies de collecte et de pilotage. Nous avons par exemple mis en place un outil de reporting alimenté par les porteurs de projets. Notre suivi va bien au-delà des aspects financiers : nous disposons de données sur les activités menées par catégorie, par type de bénéficiaire... Nous pouvons ainsi assurer un suivi financier et opérationnel à 360° des activités de l'Initiative 5%.

En complément, j'accompagne les porteurs de projets dans la structuration de leur dispositif de suivi-évaluation. J'ai par exemple animé un webinar en direct sur les concepts à connaître et sur nos outils de reporting.

« Une amélioration continue des interventions »

Elsa Goujon-Miguel, chargée de suivi-évaluation



Je supervise les évaluations finales et transversales des projets de long terme sélectionnés dans le cadre des appels à

propositions de l'Initiative 5%. Dans un premier temps, les projets sont évalués individuellement *via* la collecte de données, l'organisation d'entretiens... Ils sont ensuite regroupés par thématique (médicaments, populations clés...) ou par approche méthodologique (recherche opérationnelle, renforcement de la société civile...) pour en tirer des conclusions transversales.

Au-delà de l'objectif de redevabilité, ces évaluations participent d'une démarche d'apprentissage : les bonnes pratiques que nous identifions peuvent servir à tous les porteurs de projets. Elles alimentent également notre propre démarche de capitalisation dans un objectif d'amélioration continue de nos interventions.

« Des conclusions utiles au plus grand nombre »

Perrine Duroyaume, chargée de capitalisation et de valorisation



Qu'elle soit menée *a posteriori* ou au fil de l'eau, la capitalisation permet de tirer des enseignements des

expériences issues des projets : c'est l'art du « comment ». Tout travail de capitalisation nécessite une stratégie, une méthode, des ressources. C'est pour cela que nous apportons aussi un appui technique à nos partenaires. En 2018, nous avons par exemple accompagné des ONG camerounaises dans leur démarche d'analyse de leurs forces, de leurs faiblesses...

La capitalisation permet de réunir les porteurs de projets à travers des ateliers collectifs. En mars 2019, nous avons par exemple animé un atelier sur les observatoires de veille citoyenne et communautaire. Si ces moments d'échanges profitent aux acteurs des projets, nous diffusons leurs conclusions pour qu'elles soient utiles au plus grand nombre.

Guinée : une hygiène hospitalière optimisée

Entre 2014 et 2016, la ville guinéenne de Forécariah était en première ligne de l'épidémie d'Ebola. Pour mieux maîtriser les risques d'infection, Expertise France a accompagné son hôpital ainsi que douze autres structures de santé en Guinée et au Liberia.

PARTENAIRES Hospices civils de Lyon | CHU de Bordeaux | CHU de Strasbourg
Les Enfants de l'Air | Solthis | Geres | WHAI

Bailleur : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Année de démarrage : 2016

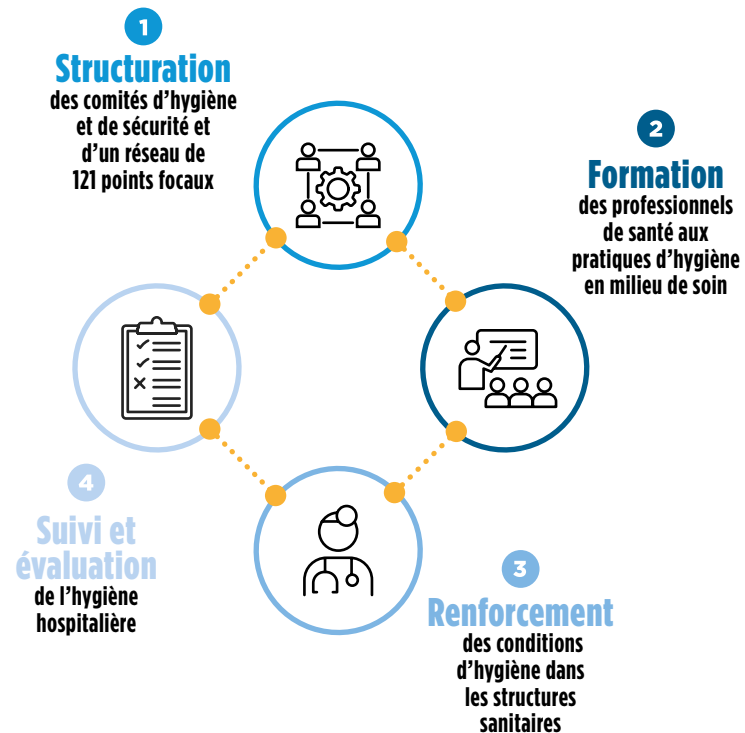
Durée : 3,5 ans

Budget : 3 M€

D'une ampleur inégalée, l'épidémie d'Ebola qui a émergé en Guinée forestière fin 2013 a mis en lumière le rôle des établissements de soins comme accélérateur des épidémies dans leur phase initiale de diffusion, le personnel hospitalier étant à la fois victime et vecteur du virus. Le projet TWIN2H a accompagné plusieurs structures de santé, à Conakry et en régions, pour consolider la prévention et le contrôle des infections et renforcer l'hygiène hospitalière. L'équipe d'experts et les partenaires hospitaliers chargés de la mise en œuvre ont mobilisé l'ensemble des partenaires guinéens, français et internationaux. 🌐

Restaurer la confiance des patients

Composantes du projet TWIN2H



1 Le renforcement des capacités au niveau décentralisé est un facteur de réussite dans la lutte contre les épidémies. TWIN2H a appuyé l'hôpital de Forécariah dans le renforcement de sa gouvernance et l'amélioration de son fonctionnement.



2 Le lavage des mains reste le premier outil de lutte contre les infections et les épidémies. Expertise France a travaillé auprès des personnels de santé afin de systématiser cette pratique.



3 À Forécariah, l'usage de receptacles spécifiques pour les déchets a été systématisé et l'hôpital a été doté d'un incinérateur pour se débarrasser des matériels contaminés.



4 Depuis le début de TWIN2H, l'application des pratiques d'hygiène par les professionnels de santé a augmenté de plus de 25%. Les stagiaires de l'hôpital jouent désormais un rôle d'alerte sur les anomalies.



Dans une salle de consultation en pédiatrie de l'hôpital préfectoral de Forécariah, les familles consultent pour leur enfant malade.

2019, une année décisive pour la lutte contre les pandémies

Deuxième contributeur historique du Fonds mondial, la France a fait de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme l'une de ses priorités.

Expertise France est résolument engagée sur ces enjeux à travers l'Initiative 5%.

Bailleur : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Année de démarrage : 2011

Budget : 25 M€ en 2018

Qatorze milliards de dollars sont nécessaires pour financer le cycle 2020-2022 du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Malgré les progrès accomplis contre ces trois maladies infectieuses les plus mortelles, de nouveaux défis ont vu le jour : baisse des financements, recrudescence du nombre de malades, résistance aux médicaments, faiblesses des infrastructures, manque de ressources humaines en santé compétentes...

ACCÉLÉRONS LE MOUVEMENT

Pour ne pas risquer de perdre le bénéfice des avancées de ces dernières années et assister à une résurgence des pandémies, il est urgent de poursuivre le travail d'accompagnement, de renforcement et d'amélioration de la qualité des programmes de prévention et d'accès aux soins, menés au plus près des

populations, pour et avec celles et ceux qui en ont le plus besoin. Dans ce contexte, la France a fait le choix d'accueillir la sixième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial, les 9 et 10 octobre 2019 à Lyon. L'enjeu est de taille car une reconstitution réussie ravivera l'espoir d'une élimination des pandémies à l'horizon 2030. Elle permettra en même temps de bâtir des systèmes de santé efficaces et durables.

À travers l'Initiative 5%, Expertise France sera particulièrement mobilisée avec ses partenaires de l'équipe France pour valoriser les résultats de l'engagement français dans la lutte contre les pandémies et nourrir le plaidoyer en faveur

d'un Fonds mondial soutenu à hauteur des besoins.

RENFORCER L'IMPACT DU FONDS MONDIAL

Lancée en 2011, l'Initiative 5% est la contribution indirecte de la France au Fonds mondial. Sa mission : appuyer les pays éligibles, notamment francophones, dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes soutenus par ce Fonds.

L'action de l'Initiative 5% passe par trois canaux. En mobilisant de l'expertise de court terme, elle apporte une assistance technique « à la carte » qui renforce les capacités d'un pays partenaire sur un besoin précis : accès, gestion et mise en œuvre des subventions du Fonds mondial... Elle finance également des projets sur deux à trois ans. Sélectionnés via des appels à propositions, ils développent des activités innovantes ou de recherche opérationnelle pour rendre plus efficace la lutte contre les pandémies. En 2018 a été créé un troisième canal - dont fait partie l'IPSA - pour répondre à des défis stratégiques liés aux évolutions des besoins et des priorités des pays, du Fonds mondial et de la France. 📧


+ 28 %
de financements
pour l'Initiative 5%
en 2019



L'Initiative 5% cible en priorité les populations les plus vulnérables face aux pandémies. Ici, une consultation dans une clinique de Phnom Penh spécialisée dans l'accueil des femmes travaillant dans les lieux de divertissement.



106
projets

ont été financés
par l'Initiative 5%
depuis 2011

UNE INITIATIVE STRATÉGIQUE

En 2019, Expertise France s'est vu confier la mise en œuvre de l'assistance technique de l'Initiative présidentielle pour la santé en Afrique (IPSA). Ce projet pilote propose une assistance technique renforcée adaptée aux besoins exprimés par les ministres de la Santé de plusieurs pays d'Afrique francophone de l'Ouest

et centrale (Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Mali, Niger).

Cette initiative bilatérale de la France, qui s'attache à faire le lien entre riposte aux pandémies et renforcement des systèmes de santé, répond au retard de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial et aux

fragilités sanitaires en Afrique. Selon les contextes nationaux et les besoins, l'IPSA permet d'améliorer la gouvernance des subventions, de favoriser l'intégration de la lutte contre les trois maladies dans les systèmes nationaux de santé, ou encore d'explorer les opportunités pour les pays d'augmenter le budget national affecté à la santé.

De meilleurs soins pour les mères et les nouveau-nés

Estimés respectivement à 8,6 et 34 décès pour 1 000 naissances vivantes, les taux de mortalité maternelle et néonatale au Tchad sont parmi les plus élevés au monde. Face à ce défi, Expertise France et ses partenaires privilégient des formations in situ, centrées sur la pratique.

PARTENAIRES Hôpitaux de l'AP-HP (Cochin et Lariboisière), Quimper, Poitiers et Annecy
Actions Santé Femmes | Mouvement français pour le planning familial

Bailleur : AFD (Fonds Muskoka et I3S)

Année de démarrage : 2016

Durée : 4 ans

Budget : 10 M€, dont 3,4 M€ pour Expertise France



La santé des femmes représente un vrai défi au Tchad, classé 186^e sur 188 pays dans

l'indice de développement humain. Cette précarité résulte d'un ensemble de facteurs sociodémographiques, économiques et sanitaires : fécondité élevée, faible utilisation des services de soins et notamment des consultations prénatales, taux d'accouchements assistés très bas, faible recours aux services de planification familiale, pauvreté des populations couplée à un faible niveau d'instruction.

La persistance de pratiques socioculturelles qui entravent

l'accès des femmes à la santé ainsi que les dysfonctionnements du système de santé (manque de ressources financières, humaines...) y jouent également un rôle important.

AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Face à cette situation, des stratégies ont été élaborées et mises en œuvre par le ministère de la Santé publique du Tchad et ses partenaires. Dans le cadre



30

structures de santé

appuyées à N'Djamena, Moundou et Abéché

du Projet d'appui au secteur de la santé au Tchad - phase 2 (PASST2), Expertise France est mandatée par le ministère de la Santé publique tchadien pour la mise en œuvre d'un programme de santé maternelle, néonatale et infantile.

L'intervention de l'agence s'articule autour de deux objectifs. D'une part, améliorer les services de santé maternelle, néonatale et infantile en quantité et en qualité. D'autre part, sensibiliser les populations pour augmenter l'utilisation et l'accessibilité de ces services.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PAIR À PAIR

La nécessité d'une formation initiale et continue pour les agents de santé est rendue difficile à cause du manque d'enseignants qualifiés et de ressources dédiées à l'enseignement. Pour répondre à ce besoin, Expertise France a développé depuis 2016 des partenariats avec des hôpitaux et des associations françaises.



En 2018, 23 missions de accompagnement ont eu lieu. Elles ont mobilisé 71 professionnels et ont bénéficié à près de 860 agents de santé.

Les professionnels issus de ces structures (gynécologues-obstétriciens, pédiatres, sages-femmes...) accompagnent leurs homologues tchadiens dans la pratique de soins de manière à renforcer les capacités du personnel de santé en situation de travail.

UN SUIVI SUR LA DURÉE

À l'issue de missions régulières de sept à dix jours, les partenaires français produisent des recommandations et établissent un plan d'action en fonction des besoins prioritaires identifiés. Cela permet aux autorités sanitaires locales d'assurer un suivi et garantit une continuité dans les actions menées. L'émergence d'une confiance dite « de pair à pair » permet aux agents de santé d'acquiescer des réflexes et des bonnes pratiques pour réduire la morbidité et la mortalité évitables de la mère et de l'enfant. ☞

TÉMOIGNAGE



« Un travail fondé sur la confiance »

Jean-Yves Redon, gynécologue-obstétricien et expert technique pour le PASST2

Au Tchad, beaucoup de femmes accouchent chez elles : ce n'est souvent qu'en cas de complication qu'elles vont dans une structure de santé. Or, au début du projet, nous avons constaté que les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (antibiotiques, césarienne, transfusion sanguine, réanimation néonatale...) n'étaient pas toujours pratiqués correctement. Dès lors, afin que les urgences puissent être traitées, nous ne nous sommes pas limités aux rappels théoriques : des professionnels de santé français ont travaillé en immersion dans les salles d'accouchement, où ils ont formé et conseillé leurs homologues tchadiens.

C'est une vraie relation de confiance qui s'est forgée au fil des missions et qui permet d'obtenir des résultats. À N'Djamena, les sages-femmes mobilisées ont par exemple travaillé à diffuser l'usage du partogramme, qui permet de repérer les anomalies pendant l'accouchement et de prendre rapidement des décisions : le document rassemble différentes variables qui permettent de suivre la progression de l'accouchement tout en surveillant l'état de santé de la mère et du fœtus (rythme cardiaque, dilatation cervicale, etc.).

Burkina Faso : stimuler le développement local

Dans trois régions au nord du pays, l'Union européenne et Expertise France travaillent à améliorer durablement la situation économique des jeunes et des femmes.

o PARTENAIRES Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (Burkina Faso)
Conseils régionaux du Nord, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2017

Durée : 3 ans

Budget : 7 M€



Dans le Nord, le Sahel et la Boucle du Mouhoun, trois régions rurales isolées du Burkina Faso,

les jeunes et les femmes font partie des populations les plus touchées par l'insécurité, la pauvreté et le manque de perspectives économiques. Pour professionnaliser leurs compétences et les accompagner dans la création de microentreprises pérennes, le Programme d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques du Burkina Faso finance des actions de formation professionnelle qualifiante et d'appui à l'entrepreneuriat.

AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Pour répondre aux besoins propres à chaque région, Expertise France travaille avec les autorités burkinabè, centrales



Dans la région du Sahel, cinquante jeunes ont été sélectionnés pour bénéficier de la formation aux métiers de l'énergie solaire.

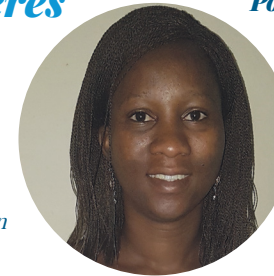
et locales, ainsi qu'avec des organisations de la société civile des secteurs de la formation professionnelle et de l'emploi. En 2018, 33 projets ont été sélectionnés dans le cadre de trois appels à propositions. Portés par des acteurs très divers (associations de développement local, centres de formation, collectivités locales...), ils reflètent à la fois la tradition et la modernité de ces territoires frontaliers. Ils couvrent des secteurs variés, de la construction à l'élevage en passant par la boulangerie, le maraîchage, le tissage et la production d'énergie solaire.

RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'étude de terrain initiale avait souligné que la société civile burkinabè était très dynamique, mais qu'elle était confrontée à de nombreux défis : absence de formation, retard dans le financement des projets, absence de suivi post-projet... L'équipe d'experts du programme, qui mêle compétences en développement local, ingénierie de la formation, création d'entreprise et gestion de projet, accompagne les porteurs de projets de bout en bout. ☺

Des pépinières et incubateurs d'entreprises à ancrage local

Minsita Traoré, experte en création d'entreprise et en entrepreneuriat



Pourquoi un appel à projets destiné aux collectivités territoriales ?

L'objectif était d'appuyer les régions et les communes burkinabè en matière de développement économique local via la mise en place de pépinières, d'incubateurs d'entreprises... avec un ancrage territorial. Ce sont des concepts nouveaux au Burkina Faso, surtout en régions. Notre accompagnement a été décisif pour structurer ces projets.

Comment s'est déroulée la sélection des projets portés par la société civile ?

Notre premier défi était de rendre l'appel à projets accessible. En plus d'une large diffusion, nous sommes allés sur place pour présenter et expliquer ses lignes directrices, et répondre aux questions des candidats. Un cabinet indépendant a ensuite pris en charge l'évaluation des propositions pour un maximum d'objectivité dans la présélection. Chaque conseil régional a effectué son choix final en fonction de ses priorités et de sa connaissance du terrain.

Quel appui l'équipe terrain a-t-elle apporté aux porteurs de projets ?

Chaque projet a été suivi individuellement pour préciser le contenu des activités et les résultats attendus. Ensuite, nous avons formé leurs responsables aux procédures de gestion des projets (comptabilité, ressources humaines, suivi-évaluation...). Désormais, l'accent est mis sur l'accompagnement post-financement et post-formation : nous gardons une fonction de conseil et de formation car beaucoup de petites structures ont besoin d'un suivi rapproché. Nous produisons également des supports (articles, guides...) pour diffuser cette connaissance à plus large échelle.

Nord Priorité aux femmes et aux enfants

Expertise France fait de la formation et de l'entrepreneuriat des vecteurs d'épanouissement. Le projet vise à former 150 assistantes maternelles, à créer une crèche d'application et à appuyer l'installation d'assistantes maternelles à domicile.

Porteur du projet : **ONG Planète Enfants**

Sahel Le solaire au service de l'emploi

Pour améliorer l'employabilité des jeunes, Expertise France soutient l'accès à l'énergie solaire. Le projet prévoit une cartographie des besoins énergétiques de plusieurs communes, la formation de 50 jeunes aux métiers de l'énergie solaire et l'accompagnement à la création de micro-entreprises.

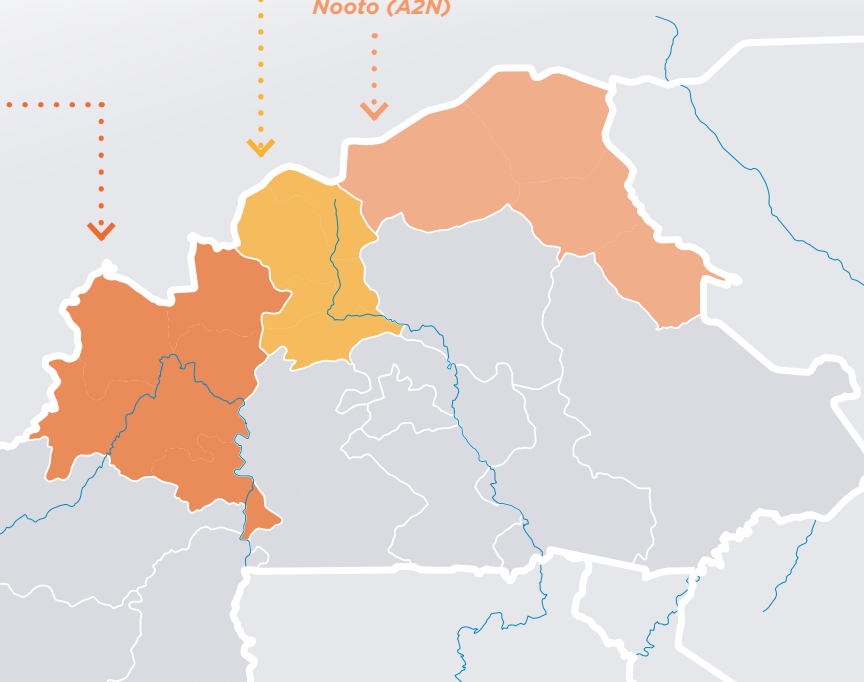
Porteur du projet : **Association Nodde Nooto (A2N)**

Boucle du Mouhoun Soutenir l'innovation agricole et pastorale

Ce projet accompagnera chaque année 25 jeunes et femmes porteurs de projets innovants dans le domaine agropastoral, dans leur perfectionnement dans un métier et dans la création de leurs micro-entreprises.

Porteur du projet : **Conseil régional**

Exemples de projets financés dans le cadre du programme



Des soins de santé plus accessibles en Azerbaïdjan

Depuis 2015, l'Azerbaïdjan met en place une assurance maladie obligatoire qui devrait améliorer l'accès de sa population à des soins abordables et de qualité. Une expertise française et lituanienne est mobilisée pour accompagner cette réforme.

PARTENAIRES Sécurité sociale (France) | Ministère de la Santé (France)
Fonds national d'assurance sociale (Lituanie) | CPMA (Lituanie)

Bailleur : Union européenne

Année de démarrage : 2016

Durée : 2 ans

Budget : 1,1 M€



Si la Constitution de l'Azerbaïdjan prévoit un accès gratuit à la santé, celui-ci demeure

inégal dans les faits. La faible rémunération des médecins se répercute notamment sur les patients, qui doivent assumer un coût direct des soins important.

VERS UNE ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE

L'Azerbaïdjan souhaite se doter d'un système national d'assurance

En 2017, le nombre de consultations dans les établissements de santé et d'admissions à l'hôpital a augmenté de respectivement 40 % et 17 % dans les régions de Mingachevir et Yevlakh.



maladie obligatoire (AMO) d'ici 2020 afin de faciliter l'accès aux soins de santé de la population.

Pour accompagner cette réforme portée au plus niveau de l'État, Expertise France a coordonné un jumelage européen pour renforcer les capacités de l'Agence nationale de l'assurance maladie obligatoire à gérer le futur système d'AMO, avec un appui sur les plans juridique, institutionnel, financier et informatique.

TROIS RÉGIONS PILOTES

Menée depuis 2016 dans les régions de Mingachevir et Yevlakh, une expérimentation pilote a permis de sensibiliser la population et les personnels médicaux à l'intérêt de l'AMO en termes d'amélioration de l'accès aux soins, de réduction du reste à charge et d'optimisation des services de santé.

Cette expérimentation a entre autres permis de réduire le poids financier des dépenses de santé pour les patients. En 2018, plus de 85 % des usagers des deux régions ont déclaré être satisfaits des services de santé reçus. Après avoir étendu le programme à la région de Yagdash en 2018 avec de bons résultats, le gouvernement entend déployer l'AMO à l'échelle nationale.

VERS UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Pour ce jumelage, Expertise France a mobilisé les experts français du réseau de la branche assurance maladie de la Sécurité sociale française ainsi que du ministère français de la Santé. Elle a travaillé en partenariat avec la Lituanie, qui a mobilisé son propre réseau d'institutions. Cela représentait un intérêt majeur pour l'Azerbaïdjan, qui a hérité du système de santé soviétique Semachko comme la Lituanie. Ce partenariat a permis d'apporter aux partenaires azerbaïdjanais un double appui complémentaire, entre l'expérience

LES JUMELAGES INSTITUTIONNELS EUROPÉENS

Les jumelages s'inscrivent dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne et visent à accompagner ses partenaires vers l'adoption des normes européennes (« l'acquis communautaire »). Dispositif de coopération entre administrations, les jumelages permettent aux États membres de l'Union de mobiliser leur expertise publique pour renforcer les capacités des États partenaires dans la définition et la conduite de leurs politiques publiques.

La France est aujourd'hui le principal opérateur de jumelages au niveau européen. Expertise France, à qui la gestion de jumelages peut être déléguée par les ministères français, a développé un savoir-faire spécifique dans la mise en œuvre de cet instrument exigeant de l'influence internationale européenne et française.



+ de **85 %**
des usagers

satisfaits dans les régions de Mingachevir et Yevlakh

d'un État ayant une longue histoire de l'assurance maladie et un pays à l'expérience plus récente.

Le projet a permis d'élaborer des recommandations adaptées au contexte azerbaïdjanais pour assurer une réforme durable du système de financement de la santé. Les principales conclusions des experts mobilisés seront publiées à l'été 2019. 📄

TÉMOIGNAGE



« Une réussite reconnue par l'ensemble des partenaires »

Gediminas Cerniauskas, conseiller résident de jumelage, ancien vice-ministre de la Santé de Lituanie

La transition vers une couverture maladie nationale et l'introduction d'incitations financières pour les prestataires de soins a le potentiel de doubler la demande, les résultats et la productivité du secteur de la santé en Azerbaïdjan dans les cinq prochaines années. L'implication des autorités azerbaïdjanaises a été décisive dans le bon déroulement du projet. Si le jumelage a été une réussite reconnue par l'ensemble des partenaires, et en premier lieu l'Union européenne, c'est notamment parce qu'il s'intégrait pleinement dans la réforme du financement de la santé décidée par le gouvernement. Le président d'Azerbaïdjan a d'ailleurs signé un décret en décembre 2018 pour étendre l'AMO au niveau national après l'expérimentation.

Le pari du dialogue entre pairs

Depuis 2016, les missions conduites dans le cadre de SOCIEUX+ associent étroitement les institutions partenaires. L'objectif : accompagner la mise en place de systèmes de protection sociale inclusifs et de politiques de l'emploi performantes.

PARTENAIRES Belincosoc (Belgique) | Enabel (Belgique) | FIIAPP (Espagne)

Bailleurs : Commission européenne, France, Belgique, Espagne

Année de démarrage : 2016

Durée : 4 ans

Budget : 8,75 M€



192 experts

ont été mobilisés par SOCIEUX de 2013 à juin 2019

Depuis septembre 2016, Expertise France dirige le partenariat de mise en œuvre de SOCIEUX+. Celui-ci comprend des agences de coopération internationale belges et espagnole : Belincosoc, Enabel et la Fondation internationale et Ibéro-américaine pour l'administration et les politiques publiques (FIIAPP).

Facilité d'expertise européenne, SOCIEUX+ intervient à la demande des pays et des territoires éligibles, 145 au total. Elle favorise la collaboration de pair à pair entre des experts issus des États membres de l'Union européenne et ceux des pays partenaires.

Prolongement de la facilité SOCIEUX créée en 2013, elle contribue au renforcement durable des capacités des institutions publiques et des partenaires sociaux pour élaborer et mettre en œuvre de systèmes de protection sociale universels, équitables, inclusifs, efficaces, adéquats et durables, aussi bien du point de vue financier qu'institutionnel. SOCIEUX+ contribue aussi au développement et à la réalisation de politiques et de stratégies de l'emploi et du travail qui se veulent effectives et promotrices d'une croissance économique solidaire et inclusive.



En faisant le lien entre assistance technique et échange entre pairs, SOCIEUX+ favorise le dialogue des pays sur des défis communs.

SOCIEUX+ : COMMENT ÇA MARCHE ?



RÉSULTATS

Actif	P. 74
Passif	P. 75
Compte de résultat	P. 76



Actif

	Brut 2018	Amortissements Provisions	Net 2018	Net 2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements				
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	3 468 164 €	1 286 383 €	2 181 781 €	807 553 €
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	23 916 €	-	23 916 €	488 174 €
Avances sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	10 902 €	5 546 €	5 356 €	7 537 €
Autres immobilisations corporelles	2 933 615 €	1 807 943 €	1 125 672 €	1 103 304 €
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	695 012 €	-	695 012 €	511 743 €
TOTAL (I)	7 131 609 €	3 099 872 €	4 031 737 €	2 918 311 €
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières				
En-cours de production - biens				
En-cours de production - services	-	-	-	-
Produits intermédiaires				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES VERSÉES				
	38 778 685 €	-	38 778 685 €	10 487 535 €
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	293 916 138 €	1 403 365 €	292 512 773 €	201 493 172 €
Autres créances	8 416 226 €	-	8 416 226 €	7 182 538 €
Capital souscrit appelé				
VALEURS MOBILIÈRES				
Actions propres				
Autres titres	75 055 926 €	-	75 055 926 €	95 055 926 €
DISPONIBILITÉS				
	98 502 495 €	-	98 502 495 €	54 348 148 €
Charges constatées d'avance	5 510 760 €	-	5 510 760 €	14 722 797 €
TOTAL (II)	520 180 230 €	1 403 365 €	518 776 865 €	383 290 116 €
Charges à répartir (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	527 311 839 €	4 503 237 €	522 808 602 €	386 208 427 €

Passif

	Solde fin 2018	Solde fin 2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (a)		
Primes émission/fusion	10 171 899 €	10 171 899 €
Écarts réévaluation (b)		
RÉSERVES		
Réserve légale (3)		
Réserves statutaires		
Réserves réglementées		
Autres réserves	660 000 €	660 000 €
Report à nouveau	-3 225 599 €	-1 159 696 €
Résultat de l'exercice	2 351 186 €	-2 065 903 €
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	5 255 114 €	7 606 300 €
Produit titres de participations		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	-	-
Provisions pour risques	984 356 €	1 876 828 €
Provisions pour charges	6 397 244 €	5 752 387 €
TOTAL (III)	7 381 600 €	7 629 215 €
Emprunts obligataires	-	-
Autres emprunts	-	-
Emprunts et dettes d'établissements financiers	122 724 €	72 665 €
Emprunts et dettes financières	-	-
Avances et acomptes sur commandes reçues	408 805 673 €	306 323 493 €
Dettes fournisseurs	76 581 337 €	47 683 226 €
Dettes fiscales et sociales	5 810 232 €	4 927 664 €
Dettes sur immobilisations	69 443 €	362 707 €
Autres dettes	10 105 709 €	6 057 464 €
Produits constatés d'avance	8 676 770 €	5 545 693 €
TOTAL (IV)	510 171 888 €	370 972 912 €
Écarts conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I-V)	522 808 602 €	386 208 427 €
Dont concours bancaire	122 724 €	72 665 €
Dont capital versé (a)	-	-
Dont 1051 (b)	-	-
Dont 1052 (b)	-	-
Dont 1053 (b)	-	-

Compte de résultat

	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits vendus services	181 800 722 €	138 709 341 €
Chiffres d'affaires	181 800 722 €	138 709 341 €
Subventions d'exploitation	11 177 266 €	11 055 437 €
Reprise sur provisions, transferts de charges	12 022 251 €	406 499 €
Autres produits	65 668 €	43 188 €
TOTAL (I)	194 245 907 €	150 214 465 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats	144 653 696 €	111 179 905 €
Impôts, taxes	2 586 099 €	1 988 064 €
Salaires et traitements	33 270 475 €	25 446 034 €
Charges sociales	11 612 151 €	8 935 712 €
Dotations aux amortissements	886 142 €	780 053 €
Dotations aux provisions sur actif circulant	17 166 €	777 324 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 466 835 €	3 042 633 €
Autres charges	112 820 €	46 410 €
TOTAL (II)	196 605 384 €	152 196 135 €
(1) RÉSULTAT EXPLOITATION	-2 359 477 €	-1 981 670 €
(2) RÉSULTAT FINANCIER	-79 767 €	-50 651 €
(3) RÉSULTAT COURANT	-2 439 244 €	-2 032 321 €
(4) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	241 093 €	-33 581 €
Participation salariés	-	-
Impôts sur retenue à la source	-2 280 €	-
TOTAL PARTICIPATION ET IMPÔTS (III)	-2 280 €	-
TOTAL DES PRODUITS (IV)	194 898 999 €	150 379 479 €
TOTAL DES CHARGES (V)	197 250 185 €	152 445 381 €
BÉNÉFICE OU PERTE	-2 351 186 €	-2 065 902 €

Liste des partenaires de mise en œuvre de projets mentionnés dans ce rapport

<ul style="list-style-type: none"> • Actions Santé Femmes : p. 64-65 • ALLI, Association des industriels libanais : p. 54-55 • Artemis Ltd. : p. 40-41 • Banque mondiale : p. 56-57 • Belincosoc, Belgian International Cooperation on Social Protection : p. 70-71 • BIAT, Business Incubation Association in Tripoli : p. 54-55 • CCI/IAZ, Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Zahlé et de la Bekaa : p. 54-55 • CFI : p. 23 et 32-33 • CHU de Bordeaux : p. 60-61 • CHU de Strasbourg : p. 60-61 • Civipol Conseil : p. 15 et 46-47 • Conseils régionaux du Nord, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) : p. 66-67 	<ul style="list-style-type: none"> • Cour des comptes (Sénégal) : p. 38-39 • CPMA, Agence centrale de gestion de projet (Lituanie) : p. 32-33 et 68-69 • DCAF, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées : p. 32-33 • DGFIIP, direction générale des Finances publiques (France) : p. 38-39 • DGPC, Dirección General de Protección Civil y Emergencias (Espagne) : p. 46-47 • DGSCGC, direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises (France) : p. 46-47 • DPC IT, Dipartimento della Protezione Civile (Italie) : p. 46-47 • Enabel : p. 70-71 • Fair Trade Lebanon : p. 54-55 • FIIAPP, Fundación Internacional y 	<ul style="list-style-type: none"> para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas : p. 15, 48-49, 50-51 et 70-71 • Fondation René Moawad : p. 54-55 • Fonds national d'assurance sociale (Lituanie) : p. 68-69 • Geres, Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants : p. 60-61 • Hôpitaux de l'AP-HP (Cochin et Lariboisière), Quimper, Poitiers et Annecy : p. 64-65 • Hospices civils de Lyon : p. 60-61 • ICON Institut : p. 40-41 • ILLA, Organizzazione internazionale italo-latina americana (Italie) : p. 50-51 • Inspection générale de l'État (Sénégal) : p. 38-39 • Instituto Camões : p. 50-51 • JCI, Justice coopération internationale : p. 32-33 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Enfants de l'Air : p. 60-61 • Mada Association : p. 54-55 • Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (Burkina Faso) : p. 66-67 • Ministère de la Santé (France) : p. 68-69 • Mouvement français pour le planning familial : p. 64-65 • National Institute of Statistics Romania : p. 40-41 • OFII, Office français de l'immigration et de l'intégration : p. 34-35 • Sécurité sociale (France) : p. 68-69 • Solthis, Solidarité thérapeutique et initiatives pour la santé : p. 60-61 • Statistics Netherlands : p. 40-41 • Statistics Norway : p. 40-41 • WHAI, Women and Health Alliance International : p. 60-61
---	---	---	---

Directeur de la publication : Jérémie Pellet

Coordination : Anaïs Rieu, Raphaëlle Sardier

Rédaction : Raphaëlle Sardier

Conception graphique et conseil éditorial : ANIMAL PENSANT

Remerciements aux équipes de la direction des Opérations, de la direction des Fonctions transversales, du département de la Stratégie et des Partenariats, du département Sécurité et du pôle Communication pour leur participation.

Crédits iconographiques

<p>Couverture : Monkey Business Images/Shutterstock, Rido/Shutterstock, Arthur Hervé/Expertise France, Samuel Cortès/Animal pensant/Expertise France</p>	<p>p. 6-7 : Flamingo Images/Shutterstock</p> <p>p. 9 : Jonathan Sarago/MEAE, ministère de l'Économie et des Finances</p> <p>p. 10 : The Nrb Bus/AFD</p> <p>p. 12 : Alain Goulard</p> <p>p. 13 : Lukasz Kobus</p> <p>p. 14 : Alain Goulard</p> <p>p. 15 : Cecilia Nilsson/Expertise France</p> <p>p. 16-17 : Rawpixel.com/Shutterstock</p> <p>p. 18 : Rawpixel.com/Shutterstock, Uriel Chantraine/Institut Curie</p> <p>p. 19 : François Lenoir, Arthur Hervé/Expertise France, Humana Films</p> <p>p. 20 : Expertise France</p> <p>p. 21 : Cecilia Nilsson/Expertise France</p> <p>p. 22 : DR</p> <p>p. 22-23 : CFI</p> <p>p. 23 : Expertise France</p> <p>p. 24 : Sébastien Bozon/UE</p>	<p>p. 25 : DR</p> <p>p. 27 : Rodrig Mbock, ARAA</p> <p>p. 32 : Expertise France</p> <p>p. 30-31 : Samuel Cortès/Animal pensant/Expertise France</p> <p>p. 32-33 : domaine public</p> <p>p. 33 : DR</p> <p>p. 34-35 : Expertise France</p> <p>p. 37 : Leopoldo Silva/Agência Senado, DR</p> <p>p. 39 : Jacques Maffre</p> <p>p. 40 : Savon Chan</p> <p>p. 41 : domaine public</p> <p>p. 43 : Mohamed Fliss</p> <p>p. 44 : Expertise France</p> <p>p. 47 : Commission européenne</p> <p>p. 48 : Expertise France</p> <p>p. 50-51 : Policia Federal do Brasil</p> <p>p. 51 : DR</p> <p>p. 53 : Amine Bousofara, DR</p> <p>p. 54 : NJOY Creations/Expertise France</p> <p>p. 57 : Tom Fisk (domaine public)</p>	<p>p. 58 : Humana Films</p> <p>p. 59 : Cecilia Nilsson/Expertise France</p> <p>p. 61 : Arthur Hervé/Expertise France</p> <p>p. 63 : Anna Surinyach/Expertise France</p> <p>p. 65 : Actions Santé Femmes, DR</p> <p>p. 66 : A2N</p> <p>p. 67 : DR</p> <p>p. 68 : Vuqarali/Shutterstock</p> <p>p. 69 : DR</p> <p>p. 70 : Kanjana Rittikumjorn/Aower</p> <p>p. 72-73 : Arthur Hervé/Expertise France</p>
---	---	---	---

Les cartes qui figurent dans ce rapport sont utilisées à titre d'illustration. Elles ne reflètent pas toujours la position officielle de la France et n'engagent pas la responsabilité d'Expertise France.



Imprimé en France sur du papier recyclé par HandiPRINT.

HandiPRINT est une entreprise adaptée créée en 2010. Sur 98 salariés, 88 sont en situation de handicap.

ISSN : 1299-0094. Dépôt légal : juillet 2019.



**EXPERTISE
FRANCE**

Contacts :

73, rue de Vaugirard
75006 Paris
0170 82 70 82

accueil@expertisefrance.fr
www.expertisefrance.fr

Retrouvez-nous sur :

